



Brioux-sur-Boutonne
Salle des fêtes

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



Conseil communautaire 7 mars 2024

Conseil communautaire

- *Intervention de Monsieur Fabrice MICHELET*

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



- **Quorum**

- **Pouvoirs**

- **Désignation d'une secrétaire de séance : Sylvie COUSIN**

Compte-rendu des décisions prises par délégation

- Intervention de Monsieur Fabrice MICHELET

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



Compte-rendu des délibérations du bureau et des décisions du président dans le cadre de l'article L. 5211-10 du CGCT

Conseil communautaire

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



AFFAIRES GENERALES

Affaires générales

- Intervention de M. *Marion Fabrice Michel*

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



1. Conseil communautaire du 25 janvier 2024 - Approbation du procès-verbal

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER** le procès-verbal du conseil communautaire du 25 janvier 2024.

Conseil communautaire

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



FINANCES

2. Comptes de gestion 2023 – Approbation

L'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2023 a été réalisée par Madame Nathalie AMORY, comptable en poste à Melle, pour les budgets suivants :

- Budget principal,
- Budget annexe zones d'activités,
- Budget annexe patrimoine économique,
- Budget annexe taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM),
- Budget annexe assainissement collectif,
- Budget annexe assainissement non collectif,
- Budget annexe photovoltaïque,
- Budget annexe réseau de chaleur,
- Budget autonome gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI).

2. Comptes de gestion 2023 – Approbation

Considérant l'avis favorable de la commission finances du 04/03/2024,

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER** les comptes de gestion du trésorier pour l'exercice 2023 dont les écritures sont conformes à celles des comptes administratifs des budgets de la communauté de communes Mellois en Poitou pour le même exercice.

Comptes administratif 2023

Présentation générale

Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

Compte administratif 2023 – Présentation générale CA 2023 – Budget principal dépenses de fonctionnement

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



BUDGET PRINCIPAL	CA 2022	VOTE 2023	CA 2023	Tx réalisation
011 - Charges à caractère général	5 798 381 €	7 113 607 €	6 359 635 €	89%
012 - Charges de personnel	14 352 514 €	15 675 263 €	15 236 998 €	97%
014 - Atténuation de produits	5 877 312 €	7 830 050 €	7 378 187 €	94%
65 - Autres charges de gestion courante	2 779 607 €	5 139 917 €	2 314 290 €	87%
66 - Charges financières	355 573 €	454 593 €	427 559 €	94%
67 - Charges exceptionnelles	108 539 €	96 260 €	73 884 €	77%
68 - Dotation aux provisions	253 112 €	42 333 €	42 333 €	100%
042 - Opérations d'ordre entre sections	1 521 150 €	1 616 977 €	1 715 256 €	106%
023 - Virement section d'investissement	- €	1 303 011 €	- €	0%
TOTAL	31 046 188 €	39 272 011 €	33 548 140 €	91%

Les excédents de fonctionnement sont inscrits au chapitre 65 mais ne font pas l'objet de réalisations, d'où la sous-consommation de crédits à ce chapitre.

Finances

- Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

Compte administratif 2023 – Présentation générale

CA 2023 – Budget principal recettes de fonctionnement

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



BUDGET PRINCIPAL	CA 2022	VOTE 2023	CA 2023	Tx réalisation
002 - Excédent reporté	- €	3 261 368,09 €		
013 - Atténuation de charges	236 442,40 €	155 000,00 €	201 311,15 €	130%
042 - Opérations d'ordre entre sections	410 947,78 €	565 703,21 €	510 231,45 €	90%
70 - Produits des services	3 275 913,98 €	3 423 481,50 €	3 445 309,72 €	101%
73 - Recettes fiscales	22 565 947,34 €	24 124 268,00 €	23 920 691,65 €	99%
74 - Subventions et participations	5 150 259,17 €	5 453 494,05 €	5 326 315,98 €	98%
75 - Autres produits de gestion courante	589 842,09 €	866 260,00 €	779 271,61 €	90%
76 - Produits financiers	- €	- €		
77 - Produits exceptionnels	109 554,06 €	35 334,00 €	164 519,98 €	466%
78 - Reprise de provision	18 112,00 €	1 387 102,00 €	693 551,00 €	50%
TOTAL	32 357 018,82 €	39 272 010,85 €	35 041 202,54 €	140%
RESULTAT	1 310 830,60 €	- €	1 493 062,56 €	

La sous-réalisation au chapitre 75 s'explique par la non-perception de la part variable (prévision 75K€) liée au bail pour la gestion des gîtes du Lambon.

La reprise pour moitié du ticket modérateur a été réalisée au chapitre 78. Le solde sera réalisé en 2024.

Conseil communautaire – 7 mars 2024

Finances

- Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

Compte administratif 2023 – Présentation générale

CA 2023 – Budget principal

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

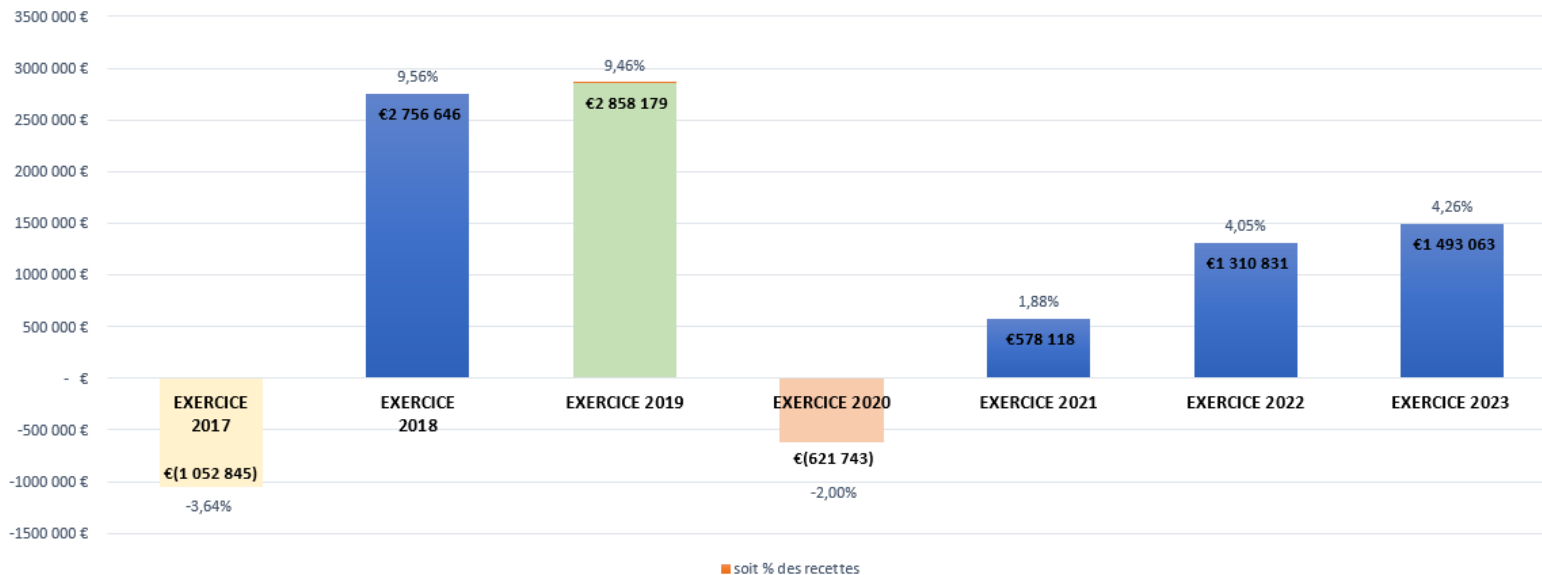
Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



EVOLUTION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DEPUIS 2017



Finances

- Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

Compte administratif 2023 – Présentation générale

CA 2023- Budget principal

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



L'excédent de l'exercice 2023 est de 1 493 000€ pour un total de recettes de 35 000 000€, ce qui représente 4% des recettes totales.

Si on compare ce résultat avec une commune ayant un budget de 100 000€, cela représenterait un excédent de 4 266€.

Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

Compte administratif 2023 – Présentation générale

CA 2023 – Budget principal dépenses d'investissement

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



BUDGET PRINCIPAL	CA 2022	VOTE 2023	CA 2023
001 - Déficit reporté		401 232 €	
13 - Subv équipement	35 169 €	- €	
16 - Emprunts et dettes	6 723 202 €	1 154 319 €	1 123 536 €
20 - Immobilisations incorporelles	541 333 €	1 408 347 €	569 593 €
204 - Subventions d'équipement versées	30 006 €	187 784 €	67 109 €
21 - Immobilisations corporelles	1 551 138 €	1 955 236 €	1 143 795 €
23 - Immobilisations en cours	2 113 411 €	663 825 €	179 636 €
040 - Opérations d'ordre entre sections	410 948 €	565 703 €	510 231 €
041 - Opérations d'ordre section invst	785 678 €	326 000 €	76 450 €
TOTAL	12 190 884 €	7 362 446 €	4 370 351 €
RESTES A REALISER	718 089 €		981 545 €

En investissement, les principales dépenses des chapitres 20/21/23 sont les suivantes :

Chapitre 20

- Inventaire des zones humides : 178 905 €
- Etudes gymnase de Brioux : 160 873 €
- PLU communaux : 55 816 €
- PLU intercommunaux : 28 296 €

Chapitre 21

- 415 029 € de travaux dans les écoles
- 299 343 € de mobilier et matériel divers
- 206 703 € de matériel informatique
- 135 226 € d'acquisition de véhicules

Chapitre 23 - Les principaux travaux réalisés sont 164 453 € à la gendarmerie de Melle

Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

Compte administratif 2023 – Présentation générale CA 2023 – Budget principal recettes d'investissement

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



BUDGET PRINCIPAL	CA 2022	VOTE 2023	CA 2023
001 - Excédent reporté		- €	
021 - Virement section fonctionnement		1 303 011 €	
024 - Produit des cessions d'actif		99 000 €	
040 - Opérations d'ordre entre sections	1 521 150 €	1 616 977 €	1 715 256 €
041 - Opérations d'ordre section invst	785 678 €	326 000 €	76 450 €
10 - Dotations - FCTVA	1 352 813 €	693 553 €	313 412 €
10 - 1068 Excédent de fonctionnement reporté	578 118 €	2 469 000 €	2 469 000 €
13 - Subventions d'équipement perçues	1 351 326 €	704 583 €	396 762 €
16 - Emprunts et dettes	3 252 371 €	150 320 €	2 537 €
20 - Immobilisations incorporelles		- €	
21 - Immobilisations corporelles	1 159 €	- €	63 €
23 - Immobilisations en cours			587 €
TOTAL	8 842 615 €	7 362 446 €	4 974 068 €
RESULTAT	- 3 348 269 €	- €	603 717 €
RESTES A REALISER	209 419 €		101 926 €

La sous-réalisation au chapitre 10 – FCTVA est due à une sous-réalisation des dépenses d'investissement.

Conseil communautaire – 7 mars 2024

Compte administratif 2023 – Présentation générale CA 2023 – Budget principal

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



FONCTIONNEMENT

Dépenses = 33 548 139,98 €

Recettes = 35 041 202,54 €

⇒ Excédent = 1 493 062,56 €

Résultat reporté antérieur => 3 261 368,09 €

Résultat cumulé réel => 4 754 430,65 €

INVESTISSEMENT

Dépenses = 4 370 351,23 €

Recettes = 4 974 067,99 €

⇒ Excédent = 603 716,76€

Résultat reporté antérieur => - 401 231,67 €

Résultat cumulé réel => 202 485,09 €

Finances

- Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

Compte administratif 2023 – Présentation générale

CA 2023 – Budget annexe zones d'activités - Fonctionnement

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



ZONES D'ACTIVITES	CA 2022	VOTE 2023	CA 2023
011 - Charges à caractère général	48 648,49 €	346 150,00 €	11 272,46 €
65 - Autres charges de gestion courante	14,73 €	- €	
66 - Charges financières	24 947,16 €	21 496,38 €	21 313,10 €
67 - Charges exceptionnelles	10 745,00 €	- €	
042 - Opérations d'ordre entre sections	5 188 379,13 €	6 257 624,83 €	6 039 177,25 €
043 - Opérations d'ordre à l'int section	24 947,16 €	21 496,38 €	21 313,10 €
023 - Virement section d'investissement	- €	- €	
TOTAL	5 297 681,67 €	6 646 767,59 €	6 093 075,91 €
ZONES D'ACTIVITES	CA 2022	VOTE 2023	CA 2023
002 - Excédent reporté	- €	647 797,62 €	
042 - Opérations d'ordre entre sections	5 265 624,51 €	5 661 473,59 €	5 291 100,07 €
043 - Opérations d'ordre à l'int section	24 947,16 €	21 496,38 €	21 313,10 €
70 - Produits des services	7 110,00 €	316 000,00 €	144 000,00 €
TOTAL	5 297 681,67 €	6 646 767,59 €	5 456 413,17 €
RESULTAT	- €	- €	- 636 662,74 €

Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

Compte administratif 2023 – Présentation générale

CA 2023 – Budget annexe zones d'activités - Investissement

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



ZONES D'ACTIVITES	CA 2022	VOTE 2023	CA 2023
001 - Déficit reporté	- €	2 248 457,98 €	
16 - Emprunts et dettes	107 074,33 €	109 500,00 €	109 398,32 €
040 - Opérations d'ordre entre sections	5 265 624,51 €	5 661 473,59 €	5 291 100,07 €
TOTAL	5 372 698,84 €	8 019 431,57 €	5 400 498,39 €
ZONES D'ACTIVITES	CA 2022	VOTE 2023	CA 2023
021 - Virement section fonctionnement	- €	- €	
040 - Opérations d'ordre entre sections	5 188 379,13 €	6 257 624,83 €	6 039 177,25 €
16 - Emprunts et dettes	- €	1 761 806,74 €	- €
TOTAL	5 188 379,13 €	8 019 431,57 €	6 039 177,25 €
RESULTAT	- 184 319,71 €	- 0,00 €	638 678,86 €

La comptabilité de stocks (chapitres 040 et 042) concerne la sortie de l'intégralité du stock initial et la réintégration comptable du stock final, donc des écritures comptables de plusieurs millions d'euros.

Les dépenses réelles sont retracées uniquement dans les chapitres 011-66 (travaux, intérêts d'emprunts) et 70 (ventes) donc peu significatives sur la totalité du budget.

Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

Compte administratif 2023 – Présentation générale

CA 2023 – Budget annexe patrimoine économique - Fonctionnement

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
PA TRIMOINE ECONOMIQUE	CA 2022	VOTE 2023	CA 2023
011 - Charges à caractère général	96 266,30 €	157 760,00 €	140 205,28 €
042 - Opérations d'ordre entre sections	367 610,19 €	264 277,99 €	260 749,99 €
65 - Autres charges de gestion courante	33 407,98 €	35 808,33 €	342,50 €
66 - Charges financières	23 867,51 €	23 499,76 €	23 020,66 €
67 - Charges exceptionnelles	11 983,82 €	20 000,00 €	15 485,94 €
68 - Provision pour risques et charges		892,00 €	892,00 €
TOTAL	533 135,80 €	502 238,08 €	440 696,37 €
	RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
PA TRIMOINE ECONOMIQUE	CA 2022	VOTE 2023	CA 2023
002 - Excédent reporté		- €	
042 - Opérations d'ordre entre sections	98 271,08 €	98 271,08 €	98 271,08 €
70 - Produits des services	5 900,00 €	20 800,00 €	20 980,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	284 950,47 €	277 167,00 €	294 341,09 €
75 - Subvention d'équilibre	4 358,04 €	106 000,00 €	25 791,71 €
77 - Produits exceptionnels	106 046,80 €	- €	1 312,49 €
TOTAL	499 526,39 €	502 238,08 €	440 696,37 €
RESULTAT	- 33 609,41 €	- €	- €

Une subvention du budget principal de 25 792 € a été nécessaire afin d'équilibrer ce budget.

Finances

- Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

Compte administratif 2023 – Présentation générale

CA 2023 – Budget annexe patrimoine économique - Investissement

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



	DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
PA TRIMOINE ECONOMIQUE	CA 2022	VOTE 2023	CA 2023
001 - Déficit reporté		- €	
040 - Opérations d'ordre entre sections	98 271,08 €	98 271,08 €	98 271,08 €
16 - Emprunts et dettes	149 883,75 €	156 300,00 €	152 221,57 €
20 - Immobilisations incorporelles		31 689,46 €	6 200,00 €
21 - Immobilisations corporelles		197 000,00 €	46 722,76 €
TOTAL	248 154,83 €	483 260,54 €	303 415,41 €
RESTES A REALISER	22 438,46 €		8 500,00 €
	RECETTES D'INVESTISSEMENT		
PA TRIMOINE ECONOMIQUE	CA 2022	VOTE 2023	CA 2023
001 - Excédent reporté		196 786,25 €	
024 - Produits de cessions d'immo		- €	
040 - Opérations d'ordre entre sections	367 610,19 €	264 277,99 €	260 749,99 €
10 - 1068 Excédent de fonctionnement reporté		- €	
16 - Emprunts et dettes	1 440,00 €	22 196,30 €	1 630,00 €
21 - Immobilisations corporelles			
TOTAL	369 050,19 €	483 260,54 €	262 379,99 €
RESULTAT	120 895,36 €	- €	41 035,42 €

Conseil communautaire – 7 mars 2024

Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

Compte administratif 2023 – Présentation générale

CA 2023 – Budget annexe TEOM- Fonctionnement

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



TEOM	CA 2022	VOTE 2023	CA 2023
011 - Charges à caractère général	1 857 301,05 €	2 672 602,00 €	2 073 828,92 €
012 - Charges de personnel	2 604 960,23 €	2 753 214,50 €	2 752 749,34 €
042 - Opérations d'ordre entre sections	962 824,92 €	548 042,82 €	550 280,17 €
65 - Autres charges de gestion courante	1 818 456,47 €	2 852 986,29 €	1 905 023,18 €
66 - Charges financières	13 933,65 €	11 770,38 €	11 770,38 €
67 - Charges exceptionnelles	30 430,99 €	4 000,00 €	3 216,18 €
68 - Provision pour risques et charges		7 344,00 €	7 344,00 €
023 - Virement section d'investissement		241 080,00 €	- €
022 - Dépenses imprévues		- €	- €
TOTAL	7 287 907,31 €	9 091 039,99 €	7 304 212,17 €

TEOM	CA 2022	VOTE 2023	CA 2023
002 - Excédent reporté		937 318,99 €	
013 - Atténuation de charges	49 684,64 €	69 900,00 €	83 872,50 €
042 - Opérations d'ordre entre sections	257 558,68 €	38 138,00 €	38 127,66 €
70 - Produits des services	825 061,33 €	999 265,00 €	388 410,33 €
73 - Recettes fiscales	4 617 264,00 €	6 249 845,00 €	6 266 910,00 €
74 - Subventions et participations	668 490,96 €	787 973,00 €	830 964,11 €
75 - Autres produits de gestion courante	8 065,94 €	3 000,00 €	1,72 €
77 - Produits exceptionnels	321 192,95 €	5 600,00 €	41 603,88 €
TOTAL	6 747 318,50 €	9 091 039,99 €	7 649 890,20 €
RESULTAT	- 540 588,81 €	- €	345 678,03 €

La sous-réalisation au chapitre 70 est due à la chute des prix de revente de matériaux et une perception de recettes bien inférieure aux recettes perçues en 2022 et prévues en 2023.

Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

Compte administratif 2023 – Présentation générale

CA 2023 – Budget annexe TEOM- Investissement

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
TEOM	CA 2022	VOTE 2023	CA 2023
001 - Déficit reporté			
040 - Opérations d'ordre entre sections	257 558,68 €	38 138,00 €	38 127,66 €
041 - Opérations d'ordre section invst	28 719,16 €	5 000,00 €	
16 - Emprunts et dettes	283 700,09 €	313 400,00 €	313 244,77 €
20 - Immobilisations incorporelles	38 656,58 €	182 769,13 €	93 010,16 €
21 - Immobilisations corporelles	1 177 836,28 €	2 080 677,81 €	1 023 350,68 €
23 - Immobilisations en cours	73 505,06 €	1 356 272,65 €	687 815,26 €
27 - Immobilisations financières	26 016,50 €	- €	
TOTAL	1 885 992,35 €	3 976 257,59 €	2 155 548,53 €
RESTES A REALISER	678 513,95 €		377 339,76 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT			
TEOM	CA 2022	VOTE 2023	CA 2023
001 - Excédent reporté		998 298,55 €	
021 - Virement section fonctionnement		241 080,00 €	
024 - Produits des cessions d'immos		- €	
040 - Opérations d'ordre entre sections	962 824,92 €	548 042,82 €	550 280,17 €
041 - Opérations d'ordre section invst	28 719,16 €	5 000,00 €	
10 - Dotations	144 144,29 €	540 951,95 €	313 523,72 €
10 - 1068 Excédent de fonctionnement reporté	310 004,59 €		
13 - Subventions d'équipement perçues		87 935,00 €	27 056,96 €
16 - Emprunts et dettes	780 000,00 €	1 554 949,27 €	
23 - Immobilisations en cours			
45 - Opérations pour compte de tiers			
TOTAL	2 225 692,96 €	3 976 257,59 €	890 860,85 €
RESULTAT	339 700,61 €	- €	-1 264 687,68 €
RESTES A REALISER	25 578,00 €		25 578,00 €

Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

Compte administratif 2023 – Présentation générale

CA 2023 – Budget annexe TEOM dépenses d'investissement

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



En investissement, les principales dépenses des chapitres 21 et 23 sont les suivantes :

Chapitre 21

- 347 600 € : Harmonisation du mode de collectes
- 374 264 € : Achat véhicules (BOM, tractopelle, remorques ...)
- 99 566 € : base vie Beausoleil

Chapitre 23 - Les principaux travaux réalisés pour 614 940 € concernent la déchetterie de Lezay

Finances

- Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

Compte administratif 2023 – Présentation générale

CA 2023 – Budget annexe assainissement collectif - Fonctionnement

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
SPAC	CA 2022	VO TE 2023	CA 2023
011 - Charges à caractère général	859 291,49 €	1 055 369,00 €	1 020 463,22 €
012 - Charges de personnel	1 044 734,40 €	1 290 358,35 €	1 211 707,55 €
014 - Atténuation de produits	167 839,00 €	242 788,00 €	197 944,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	20 340,84 €	738 827,73 €	13 939,82 €
66 - Charges financières	155 812,00 €	151 716,95 €	151 378,00 €
67 - Charges exceptionnelles	41 261,14 €	32 200,00 €	6 526,04 €
68 - Provision pour risques et charges	- €	28 660,00 €	28 660,00 €
042 - Opérations d'ordre entre sections	1 160 899,09 €	1 195 701,76 €	1 184 008,98 €
TOTAL	3 450 177,96 €	4 735 621,79 €	3 814 627,61 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
SPAC	CA 2022	VO TE 2023	CA 2023
002 - Excédent reporté	961 220,20 €	1 050 400,93 €	
013 - Atténuation de charges	2 641,29 €	1 500,00 €	2 244,90 €
042 - Opérations d'ordre entre sections	401 198,92 €	435 437,23 €	435 252,12 €
70 - Produits des services	3 014 490,31 €	3 080 346,00 €	3 062 187,96 €
74 - Subventions et participations	68 964,35 €	3 004,00 €	14 883,64 €
75 - Autres produits de gestion courante	7 072,56 €	7 700,00 €	11 138,93 €
77 - Produits exceptionnels	44 991,26 €	141 690,63 €	158 073,24 €
TOTAL	4 500 578,89 €	4 720 078,79 €	3 683 780,79 €
RESULTAT	1 050 400,93 €	- 15 543,00 €	- 130 846,82 €

Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

Compte administratif 2023 – Présentation générale

CA 2023 – Budget annexe assainissement collectif - Investissement

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
SPAC	CA 2022	VOTE 2023	CA 2023
10 - Dotations	20 269,57 €	- €	- €
16 - Emprunts et dettes	485 285,88 €	2 722 450,00 €	2 015 373,99 €
20 - Immobilisations incorporelles	40 273,27 €	389 640,16 €	138 063,29 €
21 - Immobilisations corporelles	176 123,27 €	385 616,73 €	209 181,00 €
23 - Immobilisations en cours	859 655,57 €	3 469 906,75 €	2 344 477,12 €
040 - Opérations d'ordre entre sections	401 198,92 €	435 437,23 €	435 252,12 €
041 - Opérations d'ordre section invst	19 132,33 €	41 000,00 €	7 974,85 €
TOTAL	2 001 938,81 €	7 444 050,87 €	5 150 322,37 €
RESTES A REALISER			614 106,16 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT			
SPAC	CA 2022	VOTE 2023	CA 2023
001 - Excédent reporté	1 594 554,80 €	1 676 674,20 €	
040 - Opérations d'ordre entre sections	1 160 899,09 €	1 195 701,76 €	1 184 008,98 €
041 - Opérations d'ordre section invst	19 132,33 €	41 000,00 €	7 974,85 €
10 - Dotations		10 663,34 €	10 663,34 €
13 - Subventions d'équipement perçues	904 026,79 €	833 761,00 €	619 937,91 €
16 - Emprunts et dettes		3 686 250,57 €	2 814 000,00 €
TOTAL	3 678 613,01 €	7 444 050,87 €	4 636 585,08 €
RESULTAT	1 676 674,20 €	- €	- 513 737,29 €
RESTES A REALISER			

Les principales opérations au chapitre 23 sont :

- Travaux Sauzé-Vaussais : 1 608 553 €
- Mise en place de la télégestion : 418 053 €

Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

Compte administratif 2023 – Présentation générale

CA 2023 – Budget annexe assainissement non collectif- Fonctionnement

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
SPANC	CA 2022	VOTE 2023	CA 2023
011 - Charges à caractère général	102 652,95 €	225 301,00 €	166 538,98 €
012 - Charges de personnel	175 258,23 €	214 018,03 €	200 536,51 €
65 - Autres charges de gestion courante	297,06 €	39 367,12 €	296,47 €
67 - Charges exceptionnelles	26 747,80 €	4 000,00 €	1 024,50 €
68 - Provision pour risques et charges	- €	1 186,00 €	1 186,00 €
042 - Opérations d'ordre entre sections	21 526,04 €	18 621,09 €	18 621,09 €
TOTAL	326 482,08 €	502 493,24 €	388 203,55 €
	RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
SPANC	CA 2022	VOTE 2023	CA 2023
002 - Excédent reporté	89 660,95 €	35 995,72 €	
042 - Opérations d'ordre entre sections	10 875,00 €	10 877,52 €	10 877,52 €
70 - Produits des services	193 884,40 €	383 293,00 €	291 745,89 €
74 - Subventions et participations	8 434,45 €	- €	3 900,00 €
77 - Produits exceptionnels	59 623,00 €	86 640,00 €	94 080,00 €
TOTAL	362 477,80 €	516 806,24 €	400 603,41 €
RESULTAT	35 995,72 €	14 313,00 €	12 399,86 €

Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

Compte administratif 2023 – Présentation générale

CA 2023 – Budget annexe assainissement non collectif- Investissement

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
SPANC	CA 2022	VOTE 2023	CA 2023
001 - Déficit reporté	12 096,36 €	- €	- €
20 - Immobilisations incorporelles	- €	2 500,00 €	- €
21 - Immobilisations corporelles	- €	31 499,38 €	- €
45 - Opérations pour compte de tiers	22 069,50 €	- €	- €
040 - Opérations d'ordre entre sections	10 875,00 €	10 877,52 €	10 877,52 €
TOTAL	45 040,86 €	44 876,90 €	10 877,52 €
RESTE A REALISER			
RECETTES D'INVESTISSEMENT			
SPANC	CA 2022	VOTE 2023	CA 2023
001 - Excédent reporté	- €	4 186,31 €	
040 - Opérations d'ordre entre sections	21 526,04 €	18 621,09 €	18 621,09 €
45 - Opérations pour compte de tiers	27 701,13 €	22 069,50 €	22 069,50 €
TOTAL	49 227,17 €	44 876,90 €	40 690,59 €
RESULTAT	4 186,31 €	- €	29 813,07 €
RESTE A REALISER	22 069,50 €		

Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

Compte administratif 2023 – Présentation générale

CA 2023 – Budget annexe GEMAPI- Fonctionnement

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
GEMAPI	CA 2022	VOTE 2023	CA 2023
011 - Charges à caractère général	1 200,00 €	1 200,00 €	1 200,00 €
012 - Charges de personnel	6 552,00 €	6 552,00 €	6 552,00 €
014 - Atténuation de produits	3 888,00 €	8 000,00 €	6 036,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	373 678,47 €	453 989,17 €	450 756,35 €
TOTAL	385 318,47 €	469 741,17 €	464 544,35 €
	RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
GEMAPI	CA 2022	VOTE 2023	CA 2023
002 - Excédent reporté		8 108,17 €	
73 - Recettes fiscales	367 799,00 €	461 633,00 €	451 012,00 €
74 - Subventions et participations	14 444,00 €		14 444,00 €
TOTAL	382 243,00 €	469 741,17 €	465 456,00 €
RESULTAT	- 3 075,47 €	- €	911,65 €

Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

Compte administratif 2023 – Présentation générale

CA 2023 – Budget annexe photovoltaïque - Fonctionnement

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
PHOTOVOLTAIQUE	CA 2022	VOTE 2023	CA 2023
011 - Charges à caractère général	1 118,78 €	2 278,00 €	808,72 €
012 - Charges de personnel	500,00 €	500,00 €	500,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	0,47 €	4 425,01 €	- €
66 - Charges financières	337,48 €	294,39 €	293,15 €
042 - Opérations d'ordre entre sections	3 410,34 €	3 410,34 €	3 410,34 €
TOTAL	5 367,07 €	10 907,74 €	5 012,21 €
	RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
PHOTOVOLTAIQUE	CA 2022	VOTE 2023	CA 2023
002 - Excédent reporté	3 711,53 €	3 940,74 €	
042 - Opérations d'ordre entre sections	1 317,00 €	1 317,00 €	1 317,00 €
70 - Produits des services	4 279,28 €	5 650,00 €	5 556,03 €
77 - Produits exceptionnels	- €	- €	528,00 €
TOTAL	9 307,81 €	10 907,74 €	7 401,03 €
RESULTAT	3 940,74 €	- €	2 388,82 €

Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

Compte administratif 2023 – Présentation générale

CA 2023 – Budget annexe photovoltaïque - Investissement

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



	DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
PHOTOVOLTAIQUE	CA 2022	VO TE 2023	CA 2023
16 - Emprunts et dettes	1 953,32 €	1 960,00 €	1 953,32 €
20 - Immobilisations incorporelles		- €	
23 - Immobilisations en cours	- €	2 661,87 €	- €
040 - Opérations d'ordre entre sections	1 317,00 €	1 317,00 €	1 317,00 €
TOTAL	3 270,32 €	5 938,87 €	3 270,32 €
	RECETTES D'INVESTISSEMENT		
PHOTOVOLTAIQUE	CA 2022	VO TE 2023	CA 2023
001 - Excédent reporté	2 388,51 €	2 528,53 €	
040 - Opérations d'ordre entre sections	3 410,34 €	3 410,34 €	3 410,34 €
TOTAL	5 798,85 €	5 938,87 €	3 410,34 €
RESULTAT	2 528,53 €	- €	140,02 €

Finances

- Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

Compte administratif 2023 – Présentation générale

CA 2023 – Budget annexe réseaux de chaleur - Fonctionnement

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
RESEAU DE CHALEUR	CA 2022	VOTE 2023	CA 2023
002 - Déficit reporté		36 608,71 €	
011 - Charges à caractère général	260 045,03 €	380 300,00 €	360 640,83 €
042 - Opérations d'ordre entre sections	39 621,23 €	39 621,23 €	39 621,23 €
65 - Autres charges de gestion courante	- €	1 500,00 €	- €
66 - Charges financières	8 367,28 €	5 572,30 €	5 527,54 €
67 - Charges exceptionnelles	435,27 €	500,00 €	218,05 €
68 - Provision pour risques et charges		658,00 €	658,00 €
023 - Virement section d'investissement		17 253,77 €	- €
TOTAL	308 468,81 €	482 014,01 €	406 665,65 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
RESEAU DE CHALEUR	CA 2022	VOTE 2023	CA 2023
002 - Excédent reporté			
042 - Opérations d'ordre entre sections	15 365,00 €	15 365,00 €	15 365,00 €
70 - Produits des services	255 595,10 €	286 496,00 €	298 375,26 €
77 - Produits exceptionnels	900,00 €	180 153,01 €	- €
TOTAL	271 860,10 €	482 014,01 €	313 740,26 €
RESULTAT	- 36 608,71 €	- €	- 92 925,39 €

L'état de vétusté que présente l'installation technique et les réseaux de la chaufferie ainsi que les fuites nombreuses qui en résultent ne permettent pas d'équilibrer, et encore moins de dégager un excédent sur la section de fonctionnement.

Une étude est en cours afin d'examiner les différentes possibilités sur l'avenir du réseau.

Finances

- Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

Compte administratif 2023 – Présentation générale

CA 2023 – Budget annexe réseaux de chaleur - Investissement

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



	DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
RESEAU DE CHALEUR	CA 2022	VO TE 2023	CA 2023
001 - Déficit reporté	391 131,41 €	236 232,95 €	
040 - Opérations d'ordre entre sections	15 365,00 €	15 365,00 €	15 365,00 €
16 - Emprunts et dettes	30 477,65 €	31 110,00 €	31 089,26 €
20 - Immobilisations incorporelles		10 400,00 €	- €
TOTAL	436 974,06 €	293 107,95 €	46 454,26 €
RESTE A REALISER			10 400,00 €
	RECETTES D'INVESTISSEMENT		
RESEAU DE CHALEUR	CA 2022	VO TE 2023	CA 2023
021 - Virement section fonctionnement		17 253,77 €	- €
040 - Opérations d'ordre entre sections	39 621,23 €	39 621,23 €	39 621,23 €
10 - Dotations	161 119,88 €	- €	- €
16 - Emprunts et dettes - Renégociation		236 232,95 €	- €
TOTAL	200 741,11 €	293 107,95 €	39 621,23 €
RESULTAT	- 236 232,95 €	- €	- 6 833,03 €

3. Compte administratif 2023 – Budget principal

Considérant l'avis favorable de la commission finances du 04/03/2024,

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER** le compte administratif 2023 du budget principal de la communauté de communes Mellois en Poitou ci-dessous :

BUDGET PRINCIPAL	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
FONCTIONNEMENT	33 548 139.98 €	35 041 202.54 €	1 493 062.56 €
INVESTISSEMENT	4 370 351.23 €	4 974 067.99 €	603 716.76 €

4. Compte administratif 2023 – Budget annexe zones d'activités

Considérant l'avis favorable de la commission finances du 04/03/2024,

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER** le compte administratif 2023 du budget annexe zones d'activités de la communauté de communes Mellois en Poitou ci-dessous :

BUDGET ZONES D'ACTIVITES	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
FONCTIONNEMENT	6 093 075.91 €	5 456 413.17 €	- 636 662.74 €
INVESTISSEMENT	5 400 498.39 €	6 039 177.25 €	638 678.86 €

5. Compte administratif 2023 – Budget annexe patrimoine économique

Considérant l'avis favorable de la commission finances du 04/03/2024,

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER** le compte administratif 2023 du budget annexe patrimoine économique de la communauté de communes Mellois en Poitou ci-dessous :

BUDGET PATRIMOINE ECONOMIQUE	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
FONCTIONNEMENT	440 696.37 €	440 696.37 €	0.00 €
INVESTISSEMENT	303 435.41 €	262 379.99 €	- 41 055.42 €

6. Compte administratif 2023 – Budget annexe TEOM

Considérant l'avis favorable de la commission finances du 04/03/2024,

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER** le compte administratif 2023 du budget annexe TEOM de la communauté de communes Mellois en Poitou ci-dessous :

BUDGET TEOM	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
FONCTIONNEMENT	7 304 212.17 €	7 649 890.20 €	345 678.03 €
INVESTISSEMENT	2 155 548.53 €	890 860.85 €	- 1 264 687.68 €

7. Compte administratif 2023 - Budget annexe assainissement collectif

Considérant l'avis du conseil d'exploitation du 14/02/2024,

Considérant l'avis de la commission finances du 04/03/2024,

Le conseil communautaire est invité à :

- APPROUVER le compte administratif 2023 du budget annexe assainissement collectif de la communauté de communes Mellois en Poitou ci-dessous :**

BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT
FONCTIONNEMENT	3 814 627,61 €	3 683 780,79 €	-130 846,82 €
INVESTISSEMENT	5 150 322,37 €	4 636 585,08 €	-513 737,29 €

8. Compte administratif 2023 - Budget annexe assainissement non collectif

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE

S²LO

Considérant l'avis du conseil d'exploitation du 14/02/2024,
Considérant l'avis de la commission finances du 04/03/2024,

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER le compte administratif 2023 du budget annexe assainissement non collectif de la communauté de communes Mellois en Poitou ci-dessous :**

BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT
FONCTIONNEMENT	388 203,55 €	400 603,41 €	12 399,86 €
INVESTISSEMENT	10 877,52 €	40 690,59 €	29 813,07 €

9. Compte administratif 2023 – Budget annexe GEMAPI

Considérant l'avis favorable du conseil d'exploitation du 20/02/2024,

Considérant l'avis favorable de la commission finances du 04/03/2024,

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER** le compte administratif 2023 du budget annexe GEMAPI de la communauté de communes Mellois en Poitou ci-dessous :

BUDGET GEMAPI	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
FONCTIONNEMENT	464 544.35 €	465 456.00 €	911.65 €
INVESTISSEMENT			

10. Compte administratif 2023 - Budget annexe photovoltaïque

Considérant l'avis du conseil d'exploitation du 14/02/2024,

Considérant l'avis favorable de la commission finances du 04/03/2024,

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER** le compte administratif 2023 du budget annexe photovoltaïque de la communauté de communes Mellois en Poitou ci-dessous :

BUDGET PHOTOVOLTAIQUE	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT
FONCTIONNEMENT	5 012,21 €	7 401,03 €	2 388,82 €
INVESTISSEMENT	3 270,32 €	3 410,34 €	140,02 €

11. Compte administratif 2023 - Budget annexe réseau de chaleur

Considérant l'avis favorable de la commission finances du 04/03/2024,

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER** le compte administratif 2023 du budget annexe réseau de chaleur de la communauté de communes Mellois en Poitou ci-dessous :

BUDGET RÉSEAU DE CHALEUR	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT
FONCTIONNEMENT	406 665,65 €	313 740,26 €	-92 925,39 €
INVESTISSEMENT	46 454,26 €	39 621,23 €	-6 833,03 €

Budgets supplémentaires 2024 - Budget annexe assainissement collectif

Présentation générale

Finances

- Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



BS 2024 - Budget annexe assainissement collectif – Présentation générale

Affectation des résultats - Budget assainissement collectif

FONCTIONNEMENT

⇒ Déficit 2023 = 130 846,82 €

Résultat reporté antérieur => 1 050 400,93 €

Résultat cumulé réel => 919 554,11 €

INVESTISSEMENT

⇒ Déficit 2023 = 513 737,29 €

Résultat reporté antérieur => 1 676 674,20 €

Résultat cumulé réel => 1 162 936,91 €

Restes à réaliser 2023

Dépenses = 614 106,16 €

BS 2024 - Budget annexe assainissement collectif – Présentation générale

Provisions

Le retard de paiement fait porter un risque sur le recouvrement de la créance.

Le service de gestion public de Melle a présenté l'état des restes depuis plus de 2 ans. Il est demandé à la communauté de communes de prévoir une provision représentant 15% de ces impayés.

La somme à provisionner sur l'exercice 2024 est de 8 704€.

PROGRAMME	LIBELLE	ANNÉE AP	DEP/REC	MONTANT AP (en €)	CP (en €)	CP (en €)	CP (en €)
					Antérieurs	2023	2024
0111 - TRAVAUX RESEAUX SAUZE VAUSSAIS	BP 2024	2020	DÉPENSES	2 943 521,03	226 429,75	2 134 400,28	582 691,00
		2020	RECETTES	1 844 687,61	573 287,61	217 450,00	1 053 950,00
	BS MARS	2020	DÉPENSES	2 943 521,03	226 429,75	1 604 010,55	1 113 080,73
		2020	RECETTES	1 844 687,61	573 287,61	37 500,00	1 233 900,00

PROGRAMME	LIBELLE	ANNÉE AP	DEP/REC	MONTANT AP (en €)	CP (en €)	CP (en €)	CP (en €)
					Antérieurs	2023	2024
0112 - TRAVAUX RESEAUX ROM	BP 2024	2020	DÉPENSES	1 565 675,71	1 417 282,71	100 000,00	48 393,00
		2020	RECETTES	837 409,00	231 150,00	542 958,00	63 301,00
	BS MARS	2020	DÉPENSES	1 565 675,71	1 417 282,71	2 565,31	145 827,69
		2020	RECETTES	837 410,91	231 150,00	542 959,91	63 301,00

Finances

- Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



BS 2024 - Budget annexe assainissement collectif – Présentation générale

PROGRAMME	LIBELLE	ANNÉE AP	DEP/REC	MONTANT AP (en €)	CP (en €)	CP (en €)
					2023	2024
AP 2023-04 CREATION ZONAGE ASSAINISSE- MENT	BP 2024	2023	DÉPENSES	137 974,64	40 974,64	97 000,00
		2023	RECETTES	22 630,00	-	22 630,00
	BS MARS	2023	DÉPENSES	138 662,88	1 662,88	137 000,00
		2023	RECETTES	22 630,00	-	22 630,00

Finances

- Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

BS 2024 - Budget annexe assainissement collectif – P

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE

S²LO

Budget supplémentaire BA assainissement collectif - Fonctionnement

SPAC	VOTE 2023	CA 2023	BP 2024	BS 2024
011 - Charges à caractère général	1 055 369,00 €	1 020 463,22 €	1 030 377,00 €	
012 - Charges de personnel	1 290 358,35 €	1 211 707,55 €	1 226 688,77 €	
014 - Atténuation de produits	242 788,00 €	197 944,00 €	246 781,00 €	
65 - Autres charges de gestion courante	738 827,73 €	13 939,82 €	32 092,00 €	910 850,11 €
66 - Charges financières	151 716,95 €	151 378,00 €	185 081,44 €	
67 - Charges exceptionnelles	32 200,00 €	6 526,04 €	6 700,00 €	
68 - Provision pour risques et charges	28 660,00 €	28 660,00 €	- €	8 704,00 €
042 - Opérations d'ordre entre sections	1 195 701,76 €	1 184 008,98 €	1 277 500,00 €	
TOTAL	4 735 621,79 €	3 814 627,61 €	4 005 220,21 €	919 554,11 €
SPAC	VOTE 2023	CA 2023	BP 2024	BS 2024
002 - Excédent reporté	1 050 400,93 €		- €	919 554,11 €
013 - Atténuation de charges	1 500,00 €	2 244,90 €	1 000,00 €	
042 - Opérations d'ordre entre sections	435 437,23 €	435 252,12 €	469 040,00 €	
70 - Produits des services	3 080 346,00 €	3 062 187,96 €	3 468 706,11 €	
74 - Subventions et participations	3 004,00 €	14 883,64 €	- €	
75 - Autres produits de gestion courante	7 700,00 €	11 138,93 €	8 000,00 €	
77 - Produits exceptionnels	141 690,63 €	158 073,24 €	58 474,10 €	
TOTAL	4 720 078,79 €	3 683 780,79 €	4 005 220,21 €	919 554,11 €
RESULTAT	- 15 543,00 €	- 130 846,82 €	- €	- €

Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

BS 2024 - Budget annexe assainissement collectif – P

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE

S²LO

Budget supplémentaire BA assainissement collectif - Investissement

SPAC	VOTE 2023	CA 2023	BP 2024	BS 2024
10 - Dotations	- €	- €	- €	
16 - Emprunts et dettes	2 722 450,00 €	2 015 373,99 €	566 060,00 €	
20 - Immobilisations incorporelles	389 640,16 €	138 063,29 €	268 148,00 €	224 512,59 €
21 - Immobilisations corporelles	385 616,73 €	209 181,00 €	235 295,00 €	505 019,84 €
23 - Immobilisations en cours	3 469 906,75 €	2 344 477,12 €	1 393 082,00 €	1 101 228,90 €
040 - Opérations d'ordre entre sections	435 437,23 €	435 252,12 €	469 040,00 €	
041 - Opérations d'ordre section invst	41 000,00 €	7 974,85 €	189 000,00 €	
TOTAL	7 444 050,87 €	5 150 322,37 €	3 120 625,00 €	1 830 761,33 €
RESTES A REALISER		614 106,16 €		
SPAC	VOTE 2023	CA 2023	BP 2024	BS 2024
001 - Excédent reporté	1 676 674,20 €		- €	1 162 936,91 €
040 - Opérations d'ordre entre sections	1 195 701,76 €	1 184 008,98 €	1 277 500,00 €	
041 - Opérations d'ordre section invst	41 000,00 €	7 974,85 €	189 000,00 €	
10 - Dotations	10 663,34 €	10 663,34 €	8 921,22 €	
13 - Subventions d'équipement perçues	833 761,00 €	619 937,91 €	1 165 616,00 €	179 950,00 €
16 - Emprunts et dettes	3 686 250,57 €	2 814 000,00 €	479 587,78 €	487 874,42 €
TOTAL	7 444 050,87 €	4 636 585,08 €	3 120 625,00 €	1 830 761,33 €
RESULTAT	- €	- 513 737,29 €	- €	- €

12. Affectation des résultats - Budget assainissement collectif

Considérant l'avis favorable du conseil d'exploitation du 14/02/2024,

Considérant l'avis favorable de la commission finances du 04/03/2024,

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER l'affectation des résultats 2023 du budget annexe assainissement collectif comme suit :**

Résultat Fonctionnement cumulé :	
919 554,11 €	
Affectation Investissement (1068)	002 - Excédent antérieur reporté
0€	919 554,11 €

13. Constitution d'une provision pour dépréciation des comptes de tiers

- Budget annexe assainissement collectif

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER** la constitution d'une provision pour risques et charges à hauteur de 8 704,00 € et inscrire les crédits au budget annexe assainissement collectif 2024,
- - **AUTORISER** Monsieur le Président à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

14. Modification des autorisations de programmes et crédits de paiement (AP/CP) - Budget annexe assainissement collectif

Considérant l'avis du conseil d'exploitation du 14/02/2024,

Considérant l'avis de la commission finances du 04/03/2024,

Le conseil communautaire est invité à :

- **MODIFIER** les phasage des crédits de paiement en dépenses et recettes et le montant total des autorisations de programme tels que présentés.

15. Budgets supplémentaires 2024 - Budget annexe assainissement collectif

Considérant l'avis du conseil d'exploitation du 14/02/2024,
Considérant l'avis de la commission finances du 04/03/2024,

Le conseil communautaire est invité à :

- **ADOPTER le budget supplémentaire assainissement collectif 2024 de la communauté de communes Mellois en Poitou.**

Budgets supplémentaires 2024 - Budget annexe assainissement non collectif

Présentation générale

BS 2024 - Budget annexe assainissement non collectif générale

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



Présentation

Affectation des résultats - Budget assainissement non collectif

FONCTIONNEMENT

⇒ Excédent 2023 = 12 399,86 €

Résultat reporté antérieur => 35 995,72 €

Résultat cumulé réel => 48 395,58 €

INVESTISSEMENT

⇒ Excédent 2023 = 29 813,07 €

Résultat reporté antérieur => 4 186,31 €

Résultat cumulé réel => 33 999,38 €

BS 2024 - Budget annexe assainissement non collectif – Présentation générale

Provisions

Le retard de paiement fait porter un risque sur le recouvrement de la créance.

Le service de gestion public de Melle a présenté l'état des restes depuis plus de 2 ans. Il est demandé à la communauté de communes de prévoir une provision représentant 15% de ces impayés.

La somme à provisionner sur l'exercice 2024 est de 1 854€.

Finances

BS 2024 - Budget annexe assainissement non collectif

générale

- Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE

S²LO

Budget supplémentaire assainissement non collectif - Fonctionnement

SPANC	VO TE 2023	CA 2023	BP 2024	BS 2024
011 - Charges à caractère général	225 301,00 €	166 538,98 €	280 564,00 €	
012 - Charges de personnel	214 018,03 €	200 536,51 €	214 800,00 €	
65 - Autres charges de gestion courante	39 367,12 €	296,47 €	154 102,00 €	46 541,58 €
67 - Charges exceptionnelles	4 000,00 €	1 024,50 €	4 000,00 €	
68 - Provision pour risques et charges	1 186,00 €	1 186,00 €	- €	1 854,00 €
042 - Opérations d'ordre entre sections	18 621,09 €	18 621,09 €	1 610,00 €	
TOTAL	502 493,24 €	388 203,55 €	655 076,00 €	48 395,58 €
SPANC	VO TE 2023	CA 2023	BP 2024	BS 2024
002 - Excédent reporté	35 995,72 €		- €	48 395,58 €
042 - Opérations d'ordre entre sections	10 877,52 €	10 877,52 €	- €	
70 - Produits des services	383 293,00 €	291 745,89 €	380 276,00 €	
74 - Subventions et participations	- €	3 900,00 €	- €	
77 - Produits exceptionnels	86 640,00 €	94 080,00 €	274 800,00 €	
TOTAL	516 806,24 €	400 603,41 €	655 076,00 €	48 395,58 €
RESULTAT	14 313,00 €	12 399,86 €	- €	- €

Finances

- Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

BS 2024 - Budget annexe assainissement non collectif

générale

Budget supplémentaire assainissement non collectif - Investissement

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



SPANC	VOTE 2023	CA 2023	BP 2024	BS 2024
001 - Déficit reporté	- €	- €	- €	
20 - Immobilisations incorporelles	2 500,00 €	- €	- €	
21 - Immobilisations corporelles	31 499,38 €	- €	1 610,00 €	33 999,38 €
45 - Opérations pour compte de tiers	- €	- €	- €	
040 - Opérations d'ordre entre sections	10 877,52 €	10 877,52 €	- €	
TOTAL	44 876,90 €	10 877,52 €	1 610,00 €	33 999,38 €
SPANC	VOTE 2023	CA 2023	BP 2024	BS 2024
001 - Excédent reporté	4 186,31 €			33 999,38 €
040 - Opérations d'ordre entre sections	18 621,09 €	18 621,09 €	1 610,00 €	
45 - Opérations pour compte de tiers	22 069,50 €	22 069,50 €	- €	
TOTAL	44 876,90 €	40 690,59 €	1 610,00 €	33 999,38 €
RESULTAT	- €	29 813,07 €	- €	- €

16. Affectation des résultats - Budget annexe assainissement non collectif

Considérant l'avis favorable du conseil d'exploitation du 14/02/2024,

Considérant l'avis favorable de la commission finances du 04/03/2024,

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER l'affectation des résultats 2023 du budget annexe assainissement non collectif comme suit :**

Résultat Fonctionnement cumulé :	
48 395,58 €	
Affectation Investissement (1068)	002 - Excédent antérieur reporté
0 €	48 395,58 €

17. Constitution d'une provision pour dépréciation des comptes de tiers - Budget annexe assainissement non collectif

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER** la constitution d'une provision pour risques et charges à hauteur de 1 854,00 € et inscrire les crédits au budget annexe assainissement non collectif 2024,
- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

18. Budgets supplémentaires 2024 - Budget annexe assainissement non collectif

Considérant l'avis du conseil d'exploitation du 14/02/2024,

Considérant l'avis de la commission finances du 04/03/2024,

Le conseil communautaire est invité à :

- **ADOPTER le budget supplémentaire assainissement non collectif 2024 de la communauté de communes Mellois en Poitou.**

Budgets supplémentaires 2024 - Budget annexe Photovoltaïque

Présentation générale

BS 2024 - Budget annexe photovoltaïque – Présentation générale

Affectation des résultats - Budget annexe photovoltaïque

FONCTIONNEMENT

⇒ Excédent 2023 = 2 388,82 €

Résultat reporté antérieur => 3 940,74 €

Résultat cumulé réel => 6 329,56 €

INVESTISSEMENT

⇒ Excédent 2023 = 140,02 €

Résultat reporté antérieur => 2 528,53 €

Résultat cumulé réel => 2 668,55 €

Finances

- Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

BS 2024 - Budget annexe photovoltaïque – Présentation générale

Budget supplémentaire photovoltaïque- Fonctionnement

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



PHOTOVOLTAIQUE	VOTE 2023	CA 2023	BP 2024	BS 2024
011 - Charges à caractère général	2 278,00 €	808,72 €	1 518,00 €	
012 - Charges de personnel	500,00 €	500,00 €	- €	500,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	4 425,01 €	- €	329,62 €	5 829,56 €
66 - Charges financières	294,39 €	293,15 €	249,38 €	
042 - Opérations d'ordre entre sections	3 410,34 €	3 410,34 €	3 420,00 €	
TOTAL	10 907,74 €	5 012,21 €	5 517,00 €	6 329,56 €
PHOTOVOLTAIQUE	VOTE 2023	CA 2023	BP 2024	BS 2024
002 - Excédent reporté	3 940,74 €		- €	6 329,56 €
042 - Opérations d'ordre entre sections	1 317,00 €	1 317,00 €	1 317,00 €	
70 - Produits des services	5 650,00 €	5 556,03 €	4 200,00 €	
77 - Produits exceptionnels	- €	528,00 €		
TOTAL	10 907,74 €	7 401,03 €	5 517,00 €	6 329,56 €
RESULTAT	- €	2 388,82 €	- €	- €

Finances

- Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

BS 2024 - Budget annexe photovoltaïque – Présentation générale

Budget supplémentaire photovoltaïque- Investissement

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



PHOTOVOLTAIQUE	VOTE 2023	CA 2023	BP 2024	BS 2024
16 - Emprunts et dettes	1 960,00 €	1 953,32 €	1 960,00 €	
20 - Immobilisations incorporelles	- €			2 668,55 €
23 - Immobilisations en cours	2 661,87 €	- €	143,00 €	
040 - Opérations d'ordre entre sections	1 317,00 €	1 317,00 €	1 317,00 €	
TOTAL	5 938,87 €	3 270,32 €	3 420,00 €	2 668,55 €
PHOTOVOLTAIQUE	VOTE 2023	CA 2023	BP 2024	BS 2024
001 - Excédent reporté	2 528,53 €		- €	2 668,55 €
040 - Opérations d'ordre entre sections	3 410,34 €	3 410,34 €	3 420,00 €	
TOTAL	5 938,87 €	3 410,34 €	3 420,00 €	2 668,55 €
RESULTAT	- €	140,02 €	- €	- €

19. Affectation des résultats - Budget annexe photovoltaïque

Considérant l'avis favorable du conseil d'exploitation du 14/02/2024,

Considérant l'avis favorable de la commission finances du 04/03/2024,

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER** l'affectation des résultats 2023 du budget annexe photovoltaïque comme suit :

Résultat Fonctionnement cumulé :	
6 329,56 €	
Affectation Investissement (1068)	002 - Excédent antérieur reporté
0 €	6 329,56 €

20. Budgets supplémentaires 2024 - Budget annexe photovoltaïque

Considérant l'avis du conseil d'exploitation du 14/02/2024,

Considérant l'avis de la commission finances du 04/03/2024,

Le conseil communautaire est invité à :

- **ADOPTER le budget supplémentaire photovoltaïque 2024 de la communauté de communes Mellois en Poitou.**

Finances - *Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER*

Budgets primitifs 2024 - Budget principal

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



Présentation générale

Finances

- Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

BP 2024 – Budget principal – Présentation générale

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



Affectation des résultats - Budget principal

FONCTIONNEMENT

⇒ Excédent 2023 = 1 493 062,56€

Résultat reporté antérieur => 3 261 368,09 €

Affectation résultats 1068 => 1 493 000,00 €

Résultat cumulé réel => 3 261 430,65 €

INVESTISSEMENT

⇒ Excédent 2023 = 603 716,76€

Résultat reporté antérieur => - 401 231,76 €

Résultat cumulé réel => 202 485,09 €

Restes à réaliser 2023

Dépenses = 981 545,47 €

Recettes = 101 926,36 €

=> RAR nets = - 879 619,11 €

Finances

- Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

BP 2024 – Budget principal – Présentation générale

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



Au regard des simulations fiscales réalisées, la proposition est la suivante (conservation des taux 2023) :

TAXES	Taux 2024
THRS	23,43 %
TF	12,56 %
TFNB	37,08 %
CFE	27,58 %

La hausse des valeurs locatives de 3,9% apporte une recette supplémentaire estimée à 400K€ sans hausse des taux.

Finances

- Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

BP 2024 – Budget principal – Présentation générale

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



Provisions

Le retard de paiement fait porter un risque sur le recouvrement de la créance.

Le service de gestion public de Melle a présenté l'état des restes depuis plus de 2 ans. Il est demandé à la communauté de communes de prévoir une provision représentant 15% de ces impayés.

La somme à provisionner sur l'exercice 2024 est de 10 287 €.

BP 2024 – Budget principal – Présentation générale

PROGRAMME	LIBELLE	ANNÉE AP	DEP/REC	MONTANT AP (en €)	CP (en €)	CP (en €)	CP (en €)
					2022	2023	2024
AE 2022-01- ÉTUDE STRUCTURELLE ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES	BS 2023	2022	DÉPENSES	192 600,00	27 837,78	100 800,00	63 962,22
		2022	RECETTES	145 345,00	29 953,50	69 392,00	45 999,50
	BP 2024	2022	DÉPENSES	167 137,78	27 837,78	69 634,62	69 665,38
		2022	RECETTES	121 935,50	29 953,50	-	91 982,00

Finances

- Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

BP 2024 – Budget principal – Présentation générale

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



PROGRAMME	LIBELLE	ANNÉE AP	DEP/REC	MONTANT AP (en €)	CP (en €)	CP (en €)	CP (en €)
					Antérieurs	2023	2024
17021 - Gendarmerie Melle/Parvis Espace Enfance	DM MARS	2017	DÉPENSES	7 587 873,72	7 315 173,72	272 700,00	
		2017	RECETTES	2 039 900,82	1 939 434,23	100 466,59	
	BP 2024	2017	DÉPENSES	7 587 873,72	7 315 173,72	164 453,16	108 246,84
		2017	RECETTES	2 039 900,82	1 939 434,23	59 010,94	41 455,65

PROGRAMME	LIBELLE	ANNÉE AP	DEP/REC	MONTANT AP (en €)	CP (en €)	CP (en €)	CP (en €)
					ANTERIEURS	2024	2025
17060 - PLU INTERCOMMUNAL	BP 2023	2020	DÉPENSES	557 785,66	256 599,66	241 552,50	59 633,50
		2020	RECETTES	297 371,94	101 629,97	109 624,27	86 117,70
	BP 2024	2020	DÉPENSES	547 267,27	121 896,70	287 712,00	137 658,57
		2020	RECETTES	194 971,10	73 383,45	47 196,28	74 391,37

Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

BP 2024 – Budget principal – Présentation générale

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



PROGRAMME	LIBELLE	ANNEE AP	DEP/REC	MONTANT AP (en €)	CP (en €)	CP (en €)	CP (en €)
					ANTERIEURS	2024	2025
17061 - PLU COMMUNAUX	BP 2023	2020	DEPENSES	200 698,64	133 842,64	66 856,00	
		2020	RECETTES	32 923,00	21 644,09	11 278,91	
	BP 2024	2020	DEPENSES	203 314,84	78 744,84	105 120,00	19 450,00
		2020	RECETTES	33 352,00	6 550,15	17 243,88	9 557,97

PROG.	LIB.	ANNÉ E AP	DEP/REC	MONTANT AP (en €)	CP (en €)	CP (en €)	CP (en €)	CP (en €)
					Antérieurs	2024	2025	2026
17062 - GYMNA-SE BRIOUX	DM JUIN	2020	DEP	6 061 852,14	560 689,94	3 267 775,62	2 233 386,58	
		2020	REC	2 378 073,04	-	1 036 620,58	1 341 452,46	
	BP 2024	2020	DEP	6 061 852,13	435 320,47	2 560 742,05	2 455 714,96	610 074,65
		2020	REC	2 389 489,22	-	700 577,79	1 117 105,43	571 806,00

Finances

- Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

BP 2024 – Budget principal – Présentation générale

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



PROGRAMME	LIBELLE	ANNÉE AP	DEP/REC	MONTANT AP (en €)	CP (en €)	CP (en €)
					ANTERIEURS	2024
17 - PACK SCOLAIRE 2021- 2024	BS 2023	2021	DÉPENSES	321 750,00	247 288,04	74 461,96
		2021	RECETTES	110 533,00	107 114,60	3 418,40
	BP 2024	2021	DÉPENSES	320 000,00	245 011,80	74 988,20
		2021	RECETTES	111 167,10	106 063,98	5 103,12

PROGRAMME	LIBELLE	ANNÉE AP	DEP/REC	MONTANT AP (en €)	CP (en €)	CP (en €)
					ANTERIEURS	2024
18 - PARTICIPATION RÉHABILITATION CAMPUS DES MÉTIER	BP 2023	2021	DÉPENSES	110 000,00	82 500,00	27 500,00
	BP 2024	2021	DÉPENSES	110 000,00	82 500,00	27 500,00

Finances

- Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

BP 2024 – Budget principal – Présentation générale

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



PROGRAMME	LIBELLE	ANNÉE AP	DEP/REC	MONTANT AP (en €)	CP (en €)	CP (en €)
					ANTERIEURS	2024
19-RENOUVELLE- MENT DU PARC INFORMATIQUE	DM SEPT	2022	DÉPENSES	131 800,00	75 600,00	56 200,00
		2022	RECETTES	21 620,60	6 561,60	15 059,00
	BP 2024	2022	DÉPENSES	131 150,00	73 914,07	57 235,93
		2022	RECETTES	21 620,60	6 426,09	15 194,91

PROGRAMME	LIBELLE	ANNÉE AP	DEP/REC	MONTANT AP (en €)	CP (en €)	CP (en €)	CP (en €)
					ANTÉRIEURS	2024	2025
AP 2022-01 - INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES	BS 2023	2022	DÉPENSES	886 817,00	571 443,50	127 506,60	187 866,90
		2022	RECETTES	615 907,67	313 054,70	124 521,12	178 331,85
	BP 2024	2022	DÉPENSES	775 484,79	275 843,09	391 819,50	107 822,20
		2022	RECETTES	733 264,00	284 511,84	109 694,07	339 058,09

Finances

- Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

BP 2024 – Budget principal – Présentation générale

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



PROGRAMME	LIBELLE	ANNÉE AP	DEP/REC	MONTANT AP (en €)	CP(en €)	CP (en €)	CP (en €)
					2023	2024	2025
AP2023-01 TRAVAUX ÉCOLES	BP 2023	2023	DÉPENSES	1 077 000,00	359 000,00	359 000,00	359 000,00
	BP 2024	2023	DÉPENSES	1 077 000,00	261 512,05	389 000,00	426 487,95

BP 2024 – Budget principal – Présentation générale

Création d'une autorisation d'engagement et crédits de paiement (AE/CP)

PROGRAMME	LIBELLE	ANNEE AP	DEP/REC	MONTANT AP (en €)	CP (en €)	CP (en €)	CP (en €)
					2024	2025	2026
AE 2022-01- ETUDE FILIERE CHANVRE	BP 2024	2024	DÉPENSES	150 808,00	57 404,00	75 404,00	18 000,00
		2024	RECETTES	104 540,00	43 270,00	52 270,00	9 000,00

Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

BP 2024 – Budget principal – Présentation générale

Création d'autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP)

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



PROGRAMME	LIBELLE	ANNÉE AP	DEP/REC	MONTANT AP (en €)	CP (en €)	CP (en €)	CP (en €)
					2024	2025	2026
AP 2024-01 - INFRASTRUCTURE DU RÉSEAU	BP 2024	2024	DÉPENSES	131 000,00	56 000,00	46 000,00	29 000,00
		2024	RECETTES	21 489,24	9 186,24	7 545,84	4 757,16

PROGRAMME	LIB,	ANNÉ E AP	DEP/REC	MONTANT AP (en €)	CP (en €)	CP (en €)	CP (en €)	CP (en €)
					2024	2025	2026	2027
AP 2024-02 - INSTALLATION CHAUFFAGE SOLAIRE PISCINES	BP 2024	2024	DEP	175 150,00	44 650,00	43 500,00	43 500,00	43 500,00
		2024	REC	61 356,61	7 324,39	18 010,74	18 010,74	18 010,74

18 010,74



en POITOU

COMMUNAUTÉ D'COMMUNES

BP 2024 – Budget principal – Présentation générale

Amortissement des subventions d'équipement versées - Neutralisation

La communauté de communes verse à ses communes membres des subventions d'équipements enregistrées aux comptes 204412.

Le décret n° 2015-1846 du 29 décembre 2015 permet aux établissements publics de coopération intercommunale de bénéficier de la neutralisation de la dotation aux amortissements des subventions d'équipements versées. Ce dispositif vise à garantir, lors du vote annuel du budget, le libre choix par la collectivité de son niveau d'épargne.

Sur le budget 2024, la neutralisation s'appliquera à l'amortissement des subventions versées concernant la rétrocession à titre gracieux à la ville de Melle de la parcelle de terrain aménagée derrière le bâtiment des arcades à Melle.

L'opération de neutralisation se traduira par l'opération d'ordre budgétaire suivante :

- L'émission d'un mandat d'investissement au débit du compte 198 chapitre 040,
- L'émission d'un titre de fonctionnement au crédit du compte 7768 chapitre 042.

Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

BP 2024 – Budget principal – Présentation générale

BP 2024 - Budget principal – Equilibre général

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



- Fonctionnement :

- 39 093 132,33 €

=> Les directions ont retravaillé leur préparation budgétaire pour être en phase avec la capacité à faire et pour dégager des marges de manœuvre pour l'investissement.

- Investissement :

- Recettes = 7 905 595,88 €

- Dépenses = 8 455 829,99 €

=> Besoin de financement = 550 234,11 € (via le virement de la section de fonctionnement - chapitres 021/023)

➤ Virement de la section de fonctionnement => 1 493 000 €

➤ Emprunt pour équilibre => 2 303 000 € (Gymnase Brioux-sur-Boutonne)

Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

BP 2024 – Budget principal – Présentation générale

BP 2024 - Budget principal – Dépenses de fonctionnement

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



BUDGET PRINCIPAL	CA 2022	VOTE 2023	CA 2023	BP 2024		BP 2024 / BP 2023	BP 2024 / CA 2023
011 - Charges à caractère général	5 798 381 €	7 113 607 €	6 359 635 €	6 011 371 €		-15,49%	-5,48%
012 - Charges de personnel	14 352 514 €	15 675 263 €	15 236 998 €	16 300 000 €		3,99%	6,98%
014 - Atténuation de produits	5 877 312 €	7 830 050 €	7 378 187 €	7 605 479 €		-2,87%	3,08%
65 - Autres charges de gestion courante	2 779 607 €	5 139 917 €	2 314 290 €	6 277 883 €		22,14%	
66 - Charges financières	355 573 €	454 593 €	427 559 €	416 278 €		-8,43%	-2,64%
67 - Charges exceptionnelles	108 539 €	96 260 €	73 884 €	15 000 €		-84,42%	-79,70%
68 - Dotation aux provisions	253 112 €	42 333 €	42 333 €	10 287 €		-75,70%	-75,70%
042 - Opérations d'ordre entre sections	1 521 150 €	1 616 977 €	1 715 256 €	1 906 600 €		17,91%	11,16%
023 - Virement section d'investissement	- €	1 303 011 €	- €	550 234 €		-57,77%	
TOTAL	31 046 188 €	39 272 011 €	33 548 140 €	39 093 132 €		-0,46%	16,53%

Le chapitre 65 est constitué, en partie, de la « réserve » à hauteur de 3 883 962 €. Pour 2024, elle est composée de l'excédent de fonctionnement cumulé 2023 de 3 261 430 € et d'un solde d'excédent de 622 532 € sur la prévision budgétaire 2024.

En outre, le virement en section d'investissement de 550 234 € est également issu du résultat net envisagé sur 2024.

Au regard du travail réalisé sur les dépenses et les recettes de fonctionnement sur le seul exercice 2024, il a donc été possible de dégager un excédent de 1 172 000 €.

Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

BP 2024 – Budget principal – Présentation générale

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



BP 2024 - Budget principal – Recettes de fonctionnement

BUDGET PRINCIPAL	CA 2022	VOTE 2023	CA 2023	BP 2024	BP 2024 / BP 2023	BP 2024 / CA 2023
002 - Excédent reporté	- €	3 261 368 €		3 261 431 €	0,00%	
013 - Atténuation de charges	236 442 €	155 000 €	201 311 €	161 000 €	3,87%	-20,02%
042 - Opérations d'ordre entre sections	410 948 €	565 703 €	510 231 €	554 830 €	-1,92%	8,74%
70 - Produits des services	3 275 914 €	3 423 482 €	3 445 310 €	3 520 545 €	2,84%	2,18%
73 - Recettes fiscales	22 565 947 €	24 124 268 €	23 920 692 €	24 545 995 €	1,75%	2,61%
74 - Subventions et participations	5 150 259 €	5 453 494 €	5 326 316 €	5 437 676 €	-0,29%	2,09%
75 - Autres produits de gestion courante	589 842 €	866 260 €	779 272 €	762 105 €	-12,02%	-2,20%
76 - Produits financiers	- €	- €		- €		
77 - Produits exceptionnels	109 554 €	35 334 €	164 520 €	118 000 €	233,96%	-28,28%
78 - Reprise de provision	18 112 €	1 387 102 €	693 551 €	731 551 €	-47,26%	5,48%
TOTAL	32 357 019 €	39 272 011 €	35 041 203 €	39 093 132 €	-0,46%	11,56%
RESULTAT	1 310 831 €	- €	1 493 063 €	- €		

Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

BP 2024 – Budget principal – Présentation générale

BP 2024 - Budget principal – Fonctionnement

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



- **Dépenses:**

- CHAP 011: la prévision budgétaire est au plus près des besoins et des capacités à faire. L'assurance risque statutaire du personnel est basculé au 012,
- CHAP 012: revalorisation du point d'indice, des échelles, des 5 points supplémentaires au 1^{er} janvier et de l'IFSE, GVT et postes déjà validés = + 625 000 €. Il a été calculé au plus juste et ne prend pas en compte d'éventuelles modifications de réglementation.
- CHAP 65: 1 630 000 € de subventions aux associations. Deux subventions d'équilibre pour les budgets annexes: 49 869 € pour le patrimoine éco et 124 750 € pour le réseau de chaleur.
- 023 : virement à la section d'investissement pour couvrir une partie des besoins notamment en renouvellement d'équipements.

- **Recettes:**

- CHAP 70: Les cantines et la PEEJ représente presque la moitié des recettes de ce chapitre.
- CHAP 73:
 - fiscalité à hauteur de 10 245 967 € (+3,9 % valeur locative et augmentation CFE)
 - quote part TVA compensation TH: 9 026 548 €
 - CVAE: 1 702 410 €
 - IFR: 1 400 000 €
 - FPIC : 770 000 € (-6 %)
 - TASCOT : 468 792 € (avec un taux à 1,10)
- CHAP 78: reprise sur provision pour la seconde partie du ticket modérateur

Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

BP 2024 – Budget principal – Présentation générale

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



BP 2024 - Budget principal – Dépenses d'investissement

BUDGET PRINCIPAL	CA 2022	VOTE 2023	CA 2023	BP 2024		BP 2024 / BP 2023	BP 2024 / CA 2023
001 - Déficit reporté		401 232 €		- €		-100,00%	
13 - Subv équipement	35 169 €	- €		- €			
16 - Emprunts et dettes	6 723 202 €	1 154 319 €	1 123 536 €	1 150 670 €		-0,32%	2,42%
20 - Immobilisations incorporelles	541 333 €	1 408 347 €	569 593 €	1 461 134 €		3,75%	156,52%
204 - Subventions d'équipement versées	30 006 €	187 784 €	67 109 €	236 368 €		25,87%	252,21%
21 - Immobilisations corporelles	1 551 138 €	1 955 236 €	1 143 795 €	1 897 963 €		-2,93%	65,94%
23 - Immobilisations en cours	2 113 411 €	663 825 €	179 636 €	2 872 366 €		332,70%	1498,99%
040 - Opérations d'ordre entre sections	410 948 €	565 703 €	510 231 €	554 830 €		-1,92%	8,74%
041 - Opérations d'ordre section invst	785 678 €	326 000 €	76 450 €	282 500 €		-13,34%	269,52%
TOTAL	12 190 884 €	7 362 446 €	4 370 351 €	8 455 830 €		14,85%	93,48%
RESTES A REALISER	718 089 €		981 545 €				

Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

BP 2024 – Budget principal – Présentation générale *BP 2024 - Budget principal – Dépenses d'investissement*

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



CHAPITRE 20 – Immobilisations incorporelles : 1 391 994 € (hors RAR)

- Schéma directeur immobilier : 253 000 €
- Maîtrise d'œuvre gymnase de Brioux-sur-Boutonne : 196 833 €
- PLU intercommunaux : 287 712 €
- Inventaire des zones humides : 392 820 €

CHAPITRE 204 – Subventions d'équipements versées : 193 010 €

- Aide économique agricole : 50 000 €
- Attribution de compensation d'investissement : 40 300 €
- Participation commune de Melle Gendarmerie : 37 700 €
- Dispositif ACP (ancien FISAC) : 35 000 €

CHAPITRE 21 – Immobilisations corporelles : 1 421 883 € (hors RAR)

- 808 500 € de travaux dans les bâtiments communautaires dont 385 500 € prévus dans les écoles
- 212 635 € de matériel informatique et téléphonie
- 85 458 € de mobilier

CHAPITRE 23 – Travaux en cours : 2 479 387 € (AP/CP)

Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

BP 2024 – Budget principal – Présentation générale

BP 2024 - Budget principal – Recettes d'investissement

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



BUDGET PRINCIPAL	CA 2022	VOTE 2023	CA 2023	BP 2024	BP 2024 / BP 2023	BP 2024 / CA 2023
001 - Excédent reporté		- €		202 485 €		
021 - Virement section fonctionnement		1 303 011 €		550 234 €	-57,77%	
024 - Produit des cessions d'actif		99 000 €		- €	-100,00%	
040 - Opérations d'ordre entre sections	1 521 150 €	1 616 977 €	1 715 256 €	1 906 600 €	17,91%	11,16%
041 - Opérations d'ordre section invst	785 678 €	326 000 €	76 450 €	282 500 €	-13,34%	269,52%
10 - Dotations - FCTVA	1 352 813 €	693 553 €	313 412 €	948 636 €	36,78%	202,68%
10 - 1068 Excédent de fonctionnement reporté	578 118 €	2 469 000 €	2 469 000 €	1 493 000 €	-39,53%	-39,53%
13 - Subventions d'équipement perçues	1 351 326 €	704 583 €	396 762 €	769 375 €	9,20%	93,91%
16 - Emprunts et dettes	3 252 371 €	150 320 €	2 537 €	2 303 000 €	1432,06%	90659,34%
20 - Immobilisations incorporelles		- €		- €		
21 - Immobilisations corporelles	1 159 €	- €	63 €	- €		
23 - Immobilisations en cours			587 €	- €	#DIV/0!	-100,00%
TOTAL	8 842 615 €	7 362 446 €	4 974 068 €	8 455 830 €	14,85%	70,00%
RESULTAT	- 3 348 269 €	- €	603 717 €	- €		
RESTES A REALISER	209 419 €		101 926 €			

Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

BP 2024 – Budget principal – Présentation générale

BP 2024 - Budget principal – Recettes d'investissement

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



CHAPITRE 10 – Dotations et apports : 2 441 636 €

Ce chapitre comprend le FCTVA pour un montant de 948 636 € qui est calculé en fonction des prévisions d'achats de matériels et de travaux. Ce dernier peut être amené à varier en fonction des réalisations.

Il comprend aussi l'excédent de fonctionnement capitalisé pour un montant de 1 493 000 €.

CHAPITRE 13 – Subventions d'équipement : 667 448 € (hors RAR)

Les subventions d'investissement attendues en 2024 sont :

Libellé	Montant
AP - CONSTRUCTION GENDARMERIE MELLE	26 021 €
AP – PLU	45 420 €
AP - INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES	313 550 €
FEADER SMA MOUGON	23 600 €
ESPACE JEUNES CELLES	50 000 €
FIPHP	3 000 €
PAH	7 820 €
OPAH	45 487 €
LAMBON – CARRIERE CINQ COUX	6 550 €
SCHEMA DIRECTEUR IMMOBILIER	146 000 €
	667 448 €

CHAPITRE 16 – Emprunts et dettes : 2 300 000 €

Le projet d'emprunt est de 2 300 000 € pour la construction du gymnase de Brioux-sur-Boutonne

Conseil communautaire – 7 mars 2024

21. Affectation des résultats - Budget principal

Considérant l'avis favorable de la commission finances du 04/03/2024,

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER** l'affectation des résultats 2023 du budget principal comme suit :

Résultat Fonctionnement cumulé : 4 754 430.65 €	
Affectation Investissement (1068)	002 - Excédent antérieur reporté
1 493 000.00 €	3 261 430.65 €

22. Taux 2024 des taxes du budget principal

Considérant l'avis de la commission finances du 04/03/2024,

Le conseil communautaire est invité à :

- **FIXER** les taux des taxes des ménages et de la contribution financière des entreprises 2024 ainsi que présentés.

23. Constitution d'une provision pour dépréciation des comptes de tiers

- Budget principal

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER** la constitution d'une provision pour risques et charges à hauteur de 10 287,00 € et inscrire les crédits au budget principal 2024,
- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

24. Budget principal - Modification des autorisations d'engagement et crédit de paiement (AE/CP)

Considérant l'avis de la commission finances du 4 mars 2024,

Le conseil communautaire est invité à :

- **MODIFIER** le phasage et le montant des crédits de paiement en dépenses et recettes de l'autorisation d'engagement tel que présentée.

25. Budget principal - Modification des autorisations de programme et crédit de paiement (AP/CP)

Considérant l'avis de la commission finances du 4 mars 2024,

Le conseil communautaire est invité à :

- **MODIFIER** le phasage des crédits de paiement en dépenses et recettes des autorisations de programme tels que présentées.

26. Budget principal - Création d'une autorisation d'engagement et crédits de paiement (AE/CP)

Considérant à l'avis de la commission finances du 4 mars 2024,

Le conseil communautaire est invité à :

- CREER l'autorisation d'engagement telle que présentée.

27. Budget principal - Création d'autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP)

Considérant l'avis de la commission finances du 4 mars 2024,

Le conseil communautaire est invité à :

- CREER les autorisations de programme et crédits de paiement telle que présentées.

28. Amortissement des subventions d'équipement versées - Neutralisation - Budget principal

Considérant l'avis de la commission finances du 4 mars 2024,

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER** la neutralisation de l'amortissement des subventions d'équipements versées dans le cadre de la rétrocession à titre gratuit.

29. Budgets primitifs 2024 – Budget principal

Considérant l'avis de la commission finances du 04/03/2024,

Le conseil communautaire est invité à :

- **ADOPTER le budget principal 2024 de la communauté de communes Mellois en Poitou.**

Finances - *Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER*

Budgets primitifs 2024 - Budget annexe zones d'activités

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



Présentation générale

Finances

- Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



BP 2024 – Budget annexe zones d'activités – Présentation générale

Affectation des résultats - Budget annexe zones d'activités

FONCTIONNEMENT

⇒ déficit 2023 = 636 662,74 €

Résultat reporté antérieur => 647 797,62 €

Résultat cumulé réel => 11 134,88 €

INVESTISSEMENT

⇒ Excédent 2023 = 638 678,86 €

Résultat reporté antérieur => - 2 248 457,98 €

Résultat cumulé réel => - 1 609 779,12 €

Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

BP 2024 – Budget annexe zones d'activités – Présentation

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE

S²LO

BP 2024 – Budget annexe ZA – Section de fonctionnement

ZONES D'ACTIVITES	CA 2022	VOTE 2023	CA 2023	BP 2024	BP 2024 / BP 2023	BP 2024 / CA 2023
011 - Charges à caractère général	48 648,49 €	346 150,00 €	11 272,46 €	301 220,00 €	-12,98%	2572,18%
65 - Autres charges de gestion courante	14,73 €	- €				
66 - Charges financières	24 947,16 €	21 496,38 €	21 313,10 €	75 685,83 €	252,09%	255,11%
67 - Charges exceptionnelles	10 745,00 €	- €				
042 - Opérations d'ordre entre sections	5 188 379,13 €	6 257 624,83 €	6 039 177,25 €	4 758 572,21 €	-23,96%	-21,20%
043 - Opérations d'ordre à l'int section	24 947,16 €	21 496,38 €	21 313,10 €	75 685,83 €	252,09%	255,11%
023 - Virement section d'investissement	- €	- €				
TOTAL	5 297 681,67 €	6 646 767,59 €	6 093 075,91 €	5 211 163,87 €	-21,60%	-14,47%
ZONES D'ACTIVITES	CA 2022	VOTE 2023	CA 2023	BP 2024	BP 2024 / BP 2023	BP 2024 / CA 2023
002 - Excédent reporté	- €	647 797,62 €		11 134,88 €	-98,28%	
042 - Opérations d'ordre entre sections	5 265 624,51 €	5 661 473,59 €	5 291 100,07 €	4 887 343,16 €	-13,67%	-7,63%
043 - Opérations d'ordre à l'int section	24 947,16 €	21 496,38 €	21 313,10 €	75 685,83 €	252,09%	255,11%
70 - Produits des services	7 110,00 €	316 000,00 €	144 000,00 €	222 000,00 €	-29,75%	54,17%
74 - Subventions et participations		- €		15 000,00 €		
TOTAL	5 297 681,67 €	6 646 767,59 €	5 456 413,17 €	5 211 163,87 €	-21,60%	-4,49%
RESULTAT	- €	- €	- 636 662,74 €	- €		

Le BP 2024 prévoit les travaux suivants : Etude et travaux voirie ZA Le Pinier : 228 520 €, Etude et travaux voirie ZA Plaine de Limage : 35 000 €, Etude ZA Mine d'Or : 16 500 €, Etude Limalonges : 20 000 €

4 ventes sont prévues sur 2024 pour un total de 222 000 €.

Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

BP 2024 – Budget annexe zones d'activités – Présentation générale

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



BP 2024 – Budget annexe ZA – Section d'investissement

ZONES D'ACTIVITES	CA 2022	VOTE 2023	CA 2023	BP 2024	BP 2024 / BP 2023	BP 2024 / CA 2023
001 - Déficit reporté	- €	2 248 457,98 €		1 609 779,12 €	-28,41%	#DIV/0!
16 - Emprunts et dettes	107 074,33 €	109 500,00 €	109 398,32 €	2 312 000,00 €	2011,42%	2013,38%
040 - Opérations d'ordre entre sections	5 265 624,51 €	5 661 473,59 €	5 291 100,07 €	4 887 343,16 €		
TOTAL	5 372 698,84 €	8 019 431,57 €	5 400 498,39 €	8 809 122,28 €	9,85%	63,12%
ZONES D'ACTIVITES	CA 2022	VOTE 2023	CA 2023	BP 2024	BP 2024 / BP 2023	BP 2024 / CA 2023
021 - Virement section fonctionnement	- €	- €				
040 - Opérations d'ordre entre sections	5 188 379,13 €	6 257 624,83 €	6 039 177,25 €	4 758 572,21 €	-23,96%	-21,20%
16 - Emprunts et dettes	- €	1 761 806,74 €	- €	4 050 550,07 €	129,91%	
TOTAL	5 188 379,13 €	8 019 431,57 €	6 039 177,25 €	8 809 122,28 €	9,85%	45,87%
RESULTAT	- 184 319,71 €	- 0,00 €	638 678,86 €	- €		

30. Affectation des résultats - Budget annexe zones d'activités

Considérant l'avis de la commission finances du 04/03/2024,

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER** l'affectation des résultats 2023 du budget annexe zones d'activités comme suit :

Résultat Fonctionnement cumulé : 11 134.88 €	
Affectation Investissement (1068)	002 - Excédent antérieur reporté
	11 134.88 €

31. Budgets primitifs 2024 – Budget annexe zones d'activités

Considérant l'avis de la commission finances du 04/03/2024,

Le conseil communautaire est invité à :

- **ADOPTER** le budget annexe zones d'activités 2024 de la communauté de communes Mellois en Poitou.

Finances - *Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER*

Budgets primitifs 2024 - Budget annexe patrimoine économique

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



Présentation générale

BP 2024 – Budget annexe patrimoine économique – ~~Présentation générale~~

Affectation des résultats - Budget annexe patrimoine économique

FONCTIONNEMENT

Résultat cumulé réel => 0 €

Une subvention d'équilibre de 26K€ du budget principal a permis d'équilibrer le budget

INVESTISSEMENT

⇒ déficit 2023 = 41 035,42€

Résultat reporté antérieur => 196 786,25 €

Résultat cumulé réel => 155 730,83 €

Restes à réaliser 2023

Dépenses = 8 500,00 €

BP 2024 – Budget annexe patrimoine économique – Présentation générale

Provisions

Le retard de paiement fait porter un risque sur le recouvrement de la créance.

Le service de gestion public de Melle a présenté l'état des restes depuis plus de 2 ans. Il est demandé à la communauté de communes de prévoir une provision représentant 15% de ces impayés.

La somme à provisionner sur l'exercice 2024 est de 664 €.

Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

BP 2024 – Budget annexe patrimoine économique – Présentation générale

BP 2024 - BA patrimoine économique – Section de fonctionnement

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
PATRIMOINE ECONOMIQUE	CA 2022	VOTE 2023	CA 2023	VOTE 2024	BP 2024 / BP 2023	BP 2024 / CA 2023
011 - Charges à caractère général	96 266,30 €	157 760,00 €	140 205,28 €	156 898,00 €	-0,55%	11,91%
042 - Opérations d'ordre entre sections	367 610,19 €	264 277,99 €	260 749,99 €	282 130,00 €	6,76%	8,20%
65 - Autres charges de gestion courante	33 407,98 €	35 808,33 €	342,50 €	25 000,00 €	-30,18%	7199,27%
66 - Charges financières	23 867,51 €	23 499,76 €	23 020,66 €	20 911,95 €	-11,01%	-9,16%
67 - Charges exceptionnelles	11 983,82 €	20 000,00 €	15 485,94 €	5 000,00 €	-75,00%	-67,71%
68 - Provision pour risques et charges		892,00 €	892,00 €	664,00 €	-25,56%	-25,56%
TOTAL	533 135,80 €	502 238,08 €	440 696,37 €	490 603,95 €	-2,32%	11,32%
RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
PATRIMOINE ECONOMIQUE	CA 2022	VOTE 2023	CA 2023	VOTE 2024	BP 2024 / BP 2023	BP 2024 / CA 2023
002 - Excédent reporté		- €				
042 - Opérations d'ordre entre sections	98 271,08 €	98 271,08 €	98 271,08 €	98 300,00 €	0,03%	0,03%
70 - Produits des services	5 900,00 €	20 800,00 €	20 980,00 €	26 400,00 €	26,92%	25,83%
75 - Autres produits de gestion courante	284 950,47 €	383 167,00 €	320 132,80 €	316 034,76 €	-17,52%	-1,28%
75 - Subvention d'équilibre	4 358,04 €	- €		49 869,19 €	#DIV/0!	
77 - Produits exceptionnels	106 046,80 €	- €	1 312,49 €			-100,00%
TOTAL	499 526,39 €	502 238,08 €	440 696,37 €	490 603,95 €	-2,32%	11,32%
RESULTAT	- 33 609,41 €	- €	- €	- €		

Ce budget a besoin d'une subvention d'équilibre du budget principal de 49 869 €.

Conseil communautaire – 7 mars 2024

Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

BP 2024 – Budget annexe patrimoine économique – Présentation générale

BP 2024 - BA patrimoine économique – Section d'investissement

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
PATRIMOINE ECONOMIQUE	CA 2022	VOTE 2023	CA 2023	VOTE 2024	
001 - Déficit reporté		- €			
040 - Opérations d'ordre entre sections	98 271,08 €	98 271,08 €	98 271,08 €	98 300,00 €	0,03%
16 - Emprunts et dettes	149 883,75 €	156 300,00 €	152 221,57 €	133 500,00 €	-14,59%
20 - Immobilisations incorporelles		31 689,46 €	6 200,00 €	40 000,00 €	
21 - Immobilisations corporelles		197 000,00 €	46 722,76 €	169 060,83 €	261,84%
TOTAL	248 154,83 €	483 260,54 €	303 415,41 €	440 860,83 €	-8,77%
RESTES A REALISER	22 438,46 €		8 500,00 €		45,30%
RECETTES D'INVESTISSEMENT					
PATRIMOINE ECONOMIQUE	CA 2022	VOTE 2023	CA 2023	VOTE 2024	
001 - Excédent reporté		196 786,25 €		155 730,83 €	-20,86%
024 - Produits de cessions d'immo		- €			
040 - Opérations d'ordre entre sections	367 610,19 €	264 277,99 €	260 749,99 €	282 130,00 €	6,76%
10 - 1068 Excédent de fonctionnement reporté		- €			8,20%
16 - Emprunts et dettes	1 440,00 €	22 196,30 €	1 630,00 €	3 000,00 €	-86,48%
21 - Immobilisations corporelles					84,05%
TOTAL	369 050,19 €	483 260,54 €	262 379,99 €	440 860,83 €	-8,77%
RESULTAT	120 895,36 €	- €	- 41 035,42 €	- €	68,02%

32. Affectation des résultats - Budget annexe patrimoine économique

Considérant l'avis de la commission finances du 04/03/2024,

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER** l'affectation des résultats 2023 du budget annexe patrimoine économique comme suit :

Résultat Fonctionnement cumulé :	
0 €	
Affectation Investissement (1068)	002 - Excédent antérieur reporté
	0 €

33. Constitution d'une provision pour dépréciation des comptes de tiers - Budget annexe patrimoine économique

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER** la constitution d'une provision pour risques et charges à hauteur de 664.00 € et inscrire les crédits au budget annexe patrimoine économique 2024,
- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

34. Budgets primitifs 2024 – Budget annexe patrimoine économique

Considérant l'avis de la commission finances du 04/03/2024,

Le conseil communautaire est invité à :

- **ADOPTER** le budget annexe patrimoine économique 2024 de la communauté de communes Mellois en Poitou.

Finances - *Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER*

Budgets primitifs 2024 - Budget annexe TEOM

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



Présentation générale

Affectation des résultats - Budget annexe TEOM

FONCTIONNEMENT

⇒ Excédent 2023 = 345 678,03 €

Résultat reporté antérieur => 937 318,99 €

Affectation résultats 1068 => 620 000,00 €

Résultat cumulé réel => 662 997,02 €

INVESTISSEMENT

⇒ Déficit 2023 = 1 264 687,38 €

Résultat reporté antérieur => 998 298,55 €

Résultat cumulé réel => - 266 389,13 €

Restes à réaliser 2023

Dépenses = 377 339,76 €

Recettes = 25 578,00 €

=> RAR nets = - 351 761,76 €

BP 2024 – Budget annexe TEOM – Présentation générale

Au regard des simulations fiscales réalisées, la proposition est la suivante (conservation des taux 2023) :

TAXE	Taux 2024
TEOM	16,48 %

La hausse des valeurs locatives de 3,9% apporte une recette supplémentaire estimée à 240K€ sans hausse des taux.

BP 2024 – Budget annexe TEOM – Présentation générale

Provisions

Le retard de paiement fait porter un risque sur le recouvrement de la créance.

Le service de gestion public de Melle a présenté l'état des restes depuis plus de 2 ans. Il est demandé à la communauté de communes de prévoir une provision représentant 15% de ces impayés.

La somme à provisionner sur l'exercice 2024 est de 2 453 €.

Finances

- Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

BP 2024 – Budget annexe TEOM – Présentation générale

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



PROG.	LIB.	ANNÉE AP	DEP/REC	MONTANT AP (en €)	CP (en €)	CP (en €)	CP (en €)	CP (en €)	CP (en €)
					2023	2024	2025	2026	2027
AP2023-03 FOURNITURE ET POSE DE COLONNES ENTERRÉES	BP 2023	2023	DEP	697 200,00	37 200,00	660 000,00	-	-	-
		2023	REC	114 370,00	-	114 370,00	-	-	-
	BP 2024	2023	DEP	1 146 980,00	1 171,32	180 203,68	265 500,00	265 500,00	434 605,00
		2023	REC	710 262,48	-	108 983,57	163 559,16	163 559,16	274 160,59

PROG.	LIBELLE	ANNÉE AP	DEP/REC	MONTANT AP (en €)	CP (en €)	CP (en €)	CP (en €)	CP (en €)
					Antérieurs	2022	2023	2024
22004 - Déchèterie de Lezay	BS 2023	2017	DÉPENSES	1 714 646,79	81 867,10	39 802,76	956 492,43	636 484,50
		2017	RECETTES	309 618,75	37 235,06	4 723,46	156 903,02	110 757,21
	BP 2024	2017	DÉPENSES	1 441 657,14	81 867,10	39 802,76	614 939,69	705 047,59
		2017	RECETTES	264 837,74	37 235,06	4 723,46	58 933,22	163 946,00

Finances

- Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

BP 2024 – Budget annexe TEOM – Présentation générale

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



PROGRAMME	LIBELLE	ANNEE AP	DEP/REC	MONTANT AP (en €)	CP (en €)	CP (en €)	CP (en €)
					Antérieurs	2023	2024
22009 - HARMONISA- TION DES MODES DE COLLECTE	DM MARS	2020	DÉPENSES	996 188,76	541 806,56	454 382,20	
		2020	RECETTES	163 500,00	88 347,07	75 152,93	
	BP 2024	2020	DÉPENSES	993 751,04	541 806,56	348 468,32	103 476,16
		2020	RECETTES	163 500,00	88 347,07	56 392,66	18 760,27

BP 2024 – Budget annexe TEOM – Présentation générale

Création d'une autorisation d'engagement et crédits de paiement (AE/CP)

PROGRAMME	LIBELLE	ANNEE AP	DEP/REC	MONTANT AP (en €)	CP (en €)	CP (en €)	CP (en €)
					2024	2025	2026
AE 2024-02 ACQUISITION COMPOSTEURS	BP 2024	2024	DEPENSES	787 380,00	115 990,00	350 935,00	320 455,00
		2024	RECETTES	4 536,00	756,00	1 890,00	1 890,00

Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

BP 2024 – Budget annexe TEOM – Présentation générale

BP 2024 - BA TEOM- Section de fonctionnement

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
TEOM	CA 2022	VOTE 2023	CA 2023	BP 2024	BP 2024 / BP 2023	BP 2024 / CA 2023
011 - Charges à caractère général	1 857 301,05 €	2 672 602,00 €	2 073 828,92 €	2 490 538,00 €	-6,81%	20,09%
012 - Charges de personnel	2 604 960,23 €	2 753 214,50 €	2 752 749,34 €	3 002 004,01 €	9,04%	9,05%
042 - Opérations d'ordre entre sections	962 824,92 €	548 042,82 €	550 280,17 €	860 500,00 €	57,01%	56,37%
65 - Autres charges de gestion courante	1 818 456,47 €	2 852 986,29 €	1 905 023,18 €	2 367 735,53 €	-17,01%	24,29%
66 - Charges financières	13 933,65 €	11 770,38 €	11 770,38 €	8 951,48 €	-23,95%	-23,95%
67 - Charges exceptionnelles	30 430,99 €	4 000,00 €	3 216,18 €	3 000,00 €	-25,00%	-6,72%
68 - Provision pour risques et charges		7 344,00 €	7 344,00 €	2 453,00 €	-66,60%	-66,60%
023 - Virement section d'investissement		241 080,00 €	- €		-100,00%	
022 - Dépenses imprévues		- €	- €			
TOTAL	7 287 907,31 €	9 091 039,99 €	7 304 212,17 €	8 735 182,02 €	-3,91%	19,59%
RECETTES DE FONCTIONNEMENT						
TEOM	CA 2022	VOTE 2023	CA 2023	BP 2024	BP 2024 / BP 2023	BP 2024 / CA 2023
002 - Excédent reporté		937 318,99 €		662 997,02 €	-29,27%	
013 - Atténuation de charges	49 684,64 €	69 900,00 €	83 872,50 €	30 000,00 €	-57,08%	-64,23%
042 - Opérations d'ordre entre sections	257 558,68 €	38 138,00 €	38 127,66 €	50 900,00 €	33,46%	33,50%
70 - Produits des services	825 061,33 €	999 265,00 €	388 410,33 €	520 600,00 €	-47,90%	34,03%
73 - Recettes fiscales	4 617 264,00 €	6 249 845,00 €	6 266 910,00 €	6 508 768,00 €	4,14%	3,86%
74 - Subventions et participations	668 490,96 €	787 973,00 €	830 964,11 €	954 917,00 €	21,19%	14,92%
75 - Autres produits de gestion courante	8 065,94 €	3 000,00 €	1,72 €	7 000,00 €	133,33%	
77 - Produits exceptionnels	321 192,95 €	5 600,00 €	41 603,88 €		-100,00%	-100,00%
TOTAL	6 747 318,50 €	9 091 039,99 €	7 649 890,20 €	8 735 182,02 €	-3,91%	14,19%
RESULTAT	- 540 588,81 €	- €	345 678,03 €	- €		

L'effet ciseau constaté en 2023 se poursuit malgré la hausse des taux de fiscalité en 2023.

Cette situation devrait commencer à s'améliorer en 2025 puisque la mise en place des composteurs et du contrôle d'accès dans les déchèteries devrait diminuer le poids des déchets collectés d'où une diminution des dépenses.

La hausse de la TGAP via la participation au SMITD se poursuit puisque cette dernière passe à 2 160 000 € en 2024 (contre 1 871 448 € en 2023 soit + 15,45%). De plus, l'inflation impacte fortement ce budget puisque le budget carburant y est significatif.

Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

BP 2024 – Budget annexe TEOM – Présentation générale

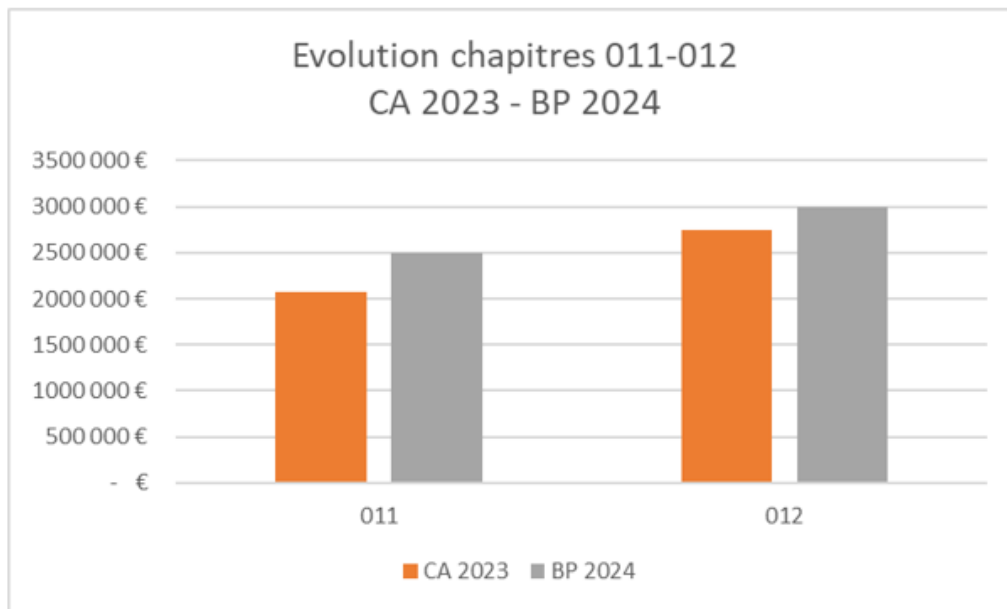
BP 2024 - BA TEOM- Section de fonctionnement

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

BP 2024 – Budget annexe TEOM – Présentation générale

BP 2024 - BA TEOM – Section d'investissement

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
TEOM	CA 2022	VOTE 2023	CA 2023	BP 2024	BP 2024 / BP 2023	BP 2024 / CA 2023
001 - Déficit reporté				266 389,13 €		
040 - Opérations d'ordre entre sections	257 558,68 €	38 138,00 €	38 127,66 €	50 900,00 €	33,48%	33,50%
041 - Opérations d'ordre section invest	28 719,16 €	5 000,00 €		53 000,00 €	960,00%	
16 - Emprunts et dettes	283 700,09 €	313 400,00 €	313 244,77 €	304 600,00 €	-2,81%	-2,76%
20 - Immobilisations incorporelles	38 656,58 €	182 769,13 €	93 010,16 €	115 842,15 €	-3,62%	24,55%
204 - Subventions d'équipement				22 500,00 €		
21 - Immobilisations corporelles	1 177 836,28 €	2 080 677,81 €	1 023 350,68 €	1 240 921,39 €	-40,36%	21,26%
23 - Immobilisations en cours	73 505,06 €	1 366 272,65 €	687 815,26 €	1 361 187,65 €	0,36%	97,90%
27 - Immobilisations financières	26 016,50 €	- €				
TOTAL	1 885 992,35 €	3 976 257,59 €	2 155 548,53 €	3 415 340,32 €	-14,11%	58,44%
RESTES A REALISER	678 513,95 €		377 339,76 €			
RECETTES D'INVESTISSEMENT						
TEOM	CA 2022	VOTE 2023	CA 2023	BP 2024	BP 2024 / BP 2023	BP 2024 / CA 2023
001 - Excédent reporté		998 298,55 €			-100,00%	
021 - Virement section fonctionnement		241 080,00 €			-100,00%	
024 - Produits des cessions d'immos		- €				
040 - Opérations d'ordre entre sections	962 824,92 €	548 042,82 €	550 280,17 €	860 500,00 €	57,01%	56,37%
041 - Opérations d'ordre section invest	28 719,16 €	5 000,00 €		53 000,00 €	960,00%	
10 - Dotations	144 144,29 €	540 951,95 €	313 523,72 €	497 872,29 €	-7,96%	58,80%
10 - 1068 Excédent de fonctionnement reporté	310 004,59 €			620 000,00 €		
13 - Subventions d'équipement perçues		87 935,00 €	27 056,96 €	145 569,55 €	65,54%	438,01%
16 - Emprunts et dettes	780 000,00 €	1 554 949,27 €		1 238 398,48 €	-20,36%	
TOTAL	2 225 692,96 €	3 976 257,59 €	890 860,85 €	3 415 340,32 €	-14,11%	283,38%
RESULTAT	339 700,61 €	- €	-1 264 687,68 €	- €		
RESTES A REALISER	25 578,00 €		25 578,00 €			

Ce budget comprend :

- La poursuite des autorisations de programme en cours telles que les colonnes enterrées, l'harmonisation des modes de collecte et les travaux de la déchetterie de Lezay
- Le renouvellement de la flotte de véhicules (achat télescopique, benne à ordures et semi-verre).

35. Affectation des résultats - Budget annexe taxe d'ordures ménagères (TEOM)

Considérant l'avis de la commission finances du 04/03/2024,

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER** l'affectation des résultats 2023 du budget annexe TEOM comme suit :

Résultat Fonctionnement cumulé :	
1 282 997.02 €	
Affectation Investissement (1068)	002 - Excédent antérieur reporté
620 000.00 €	662 997.02 €

36. Taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) 2024

Considérant l'avis de la commission finances du 04/03/2024,

Le conseil communautaire est invité à :

- **FIXER** le taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2024 ainsi que présenté.

37. Constitution d'une provision pour dépréciation des comptes de tiers - Budget annexe taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER** la constitution d'une provision pour risques et charges à hauteur de 2 453.00 € et inscrire les crédits au budget annexe TEOM 2024,
- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

38. Budget annexe taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) - Modification des AP/CP

Considérant l'avis de la commission finances du 04/03/2024,

Le conseil communautaire est invité à :

- **MODIFIER** le montant et le phasage des crédits de paiement en dépenses et recettes des autorisations de programme tels que présentées.

39. Budget annexe taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) - Création d'une autorisation d'engagement et crédits de paiement (AE/CP)

Considérant l'avis de la commission finances du 4 mars 2024,

Le conseil communautaire est invité à :

- **CREER l'autorisation d'engagement et crédits de paiement telle que présentée.**

40. Budgets primitifs 2024 – Budget annexe taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)

Considérant l'avis de la commission finances du 04/03/2024,

Le conseil communautaire est invité à :

- **ADOPTER** le budget annexe taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2024 de la communauté de communes Mellois en Poitou.

Finances - *Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER*

Budgets primitifs 2024 - Budget annexe réseau de chaleur

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



Présentation générale

Affectation des résultats - Budget annexe réseau de chaleur

FONCTIONNEMENT

⇒ Déficit 2023 = 92 925,39 €

Résultat reporté antérieur => - 36 608,71 €

Résultat cumulé réel => - 129 534,10 €

INVESTISSEMENT

⇒ Déficit 2023 = 6 833,03 €

Résultat reporté antérieur => - 236 232,95 €

Résultat cumulé réel => - 243 065,98 €

Restes à réaliser 2023

Dépenses 10 400,00 €

BP 2024 – Budget annexe réseau de chaleur – Présentation générale

Provisions

Le retard de paiement fait porter un risque sur le recouvrement de la créance.

Le service de gestion public de Melle a présenté l'état des restes depuis plus de 2 ans. Il est demandé à la communauté de communes de prévoir une provision représentant 15% de ces impayés.

La somme à provisionner sur l'exercice 2024 est de 101 €.

Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

BP 2024 – Budget annexe réseau de chaleur – Présentation Générale

BP 2024 - BA réseaux de chaleur – Section de fonctionnement

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
RESEAU DE CHALEUR	CA 2022	VOTE 2023	CA 2023	BP 2024	
002 - Déficit reporté		36 608,71 €	36 608,71 €	129 534,10 €	
011 - Charges à caractère général	260 045,03 €	380 300,00 €	360 640,83 €	337 047,00 €	-11,37%
042 - Opérations d'ordre entre sections	39 621,23 €	39 621,23 €	39 621,23 €	39 630,00 €	0,02%
65 - Autres charges de gestion courante	- €	1 500,00 €	- €	- €	-100,00%
66 - Charges financières	8 367,28 €	5 572,30 €	5 527,54 €	4 930,59 €	-11,52%
67 - Charges exceptionnelles	435,27 €	500,00 €	218,05 €	- €	-100,00%
68 - Provision pour risques et charges		658,00 €	658,00 €	101,00 €	-84,65%
023 - Virement section d'investissement		17 253,77 €	- €	- €	-100,00%
TOTAL	308 468,81 €	482 014,01 €	443 274,36 €	511 242,69 €	6,06%
RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
RESEAU DE CHALEUR	CA 2022	VOTE 2023	CA 2023	BP 2024	
002 - Excédent reporté					
042 - Opérations d'ordre entre sections	15 365,00 €	15 365,00 €	15 365,00 €	15 400,00 €	0,23%
70 - Produits des services	255 595,10 €	286 496,00 €	298 375,26 €	371 094,00 €	29,53%
77 - Produits exceptionnels	900,00 €	180 153,01 €	- €	124 748,69 €	-30,75%
TOTAL	271 860,10 €	482 014,01 €	313 740,26 €	511 242,69 €	6,06%
RESULTAT	- 36 608,71 €	- €	- 129 534,10 €	- €	

Ce budget nécessite une subvention d'équilibre de 124 749 € du budget principal.

Finances - Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER

BP 2024 – Budget annexe réseau de chaleur – Présentation générale

BP 2024 - BA réseaux de chaleur- Section d'investissement

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
RESEAU DE CHALEUR	CA 2022	VOTE 2023	CA 2023	BP 2024	BP 2023 / BP 2022	BP 2023 / CA 2022
001 - Déficit reporté	391 131,41 €	236 232,95 €	236 232,95 €	243 065,98 €		
040 - Opérations d'ordre entre sections	15 365,00 €	15 365,00 €	15 365,00 €	15 400,00 €	0,23%	0,23%
16 - Emprunts et dettes	30 477,65 €	31 110,00 €	31 089,26 €	31 750,00 €	2,06%	2,13%
20 - Immobilisations incorporelles		10 400,00 €	- €	10 400,00 €	0,00%	
TOTAL	436 974,06 €	293 107,95 €	282 687,21 €	300 615,98 €	2,56%	6,34%
RESTE A REALISER			10 400,00 €			
RECETTES D'INVESTISSEMENT						
RESEAU DE CHALEUR	CA 2022	VOTE 2023	CA 2023	BP 2024	BP 2023 / BP 2022	BP 2023 / CA 2022
021 - Virement section fonctionnement		17 253,77 €	- €			
040 - Opérations d'ordre entre sections	39 621,23 €	39 621,23 €	39 621,23 €	39 630,00 €	0,02%	0,02%
10 - Dotations	161 119,88 €	- €	- €	- €		
16 - Emprunts et dettes - Renégociation		236 232,95 €	- €	260 985,98 €	10,48%	
TOTAL	200 741,11 €	293 107,95 €	39 621,23 €	300 615,98 €	2,56%	658,72%
RESULTAT	- 236 232,95 €	- €	- 243 065,98 €	- €		

41. Affectation des résultats - Budget annexe réseau de chaleur

Considérant l'avis de la commission finances du 04/03/2024,

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER** l'affectation des résultats 2023 du budget annexe réseau de chaleur comme suit :

Résultat Fonctionnement cumulé : -129 534,10 €	
Affectation Investissement (1068)	002 - Déficit antérieur reporté
0 €	-129 534,10 €

42. Constitution d'une provision pour dépréciation des comptes de tiers - Budget annexe réseaux de chaleur

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER** la constitution d'une provision pour risques et charges à hauteur de 101.00 € et inscrire les crédits au budget annexe réseaux de chaleur 2024,
- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

43. Budgets primitifs 2024 - Budget annexe réseau de chaleur

Considérant l'avis de la commission finances du 04/03/2024,

Le conseil communautaire est invité à :

- **ADOPTER** le budget annexe réseau de chaleur 2024 de la communauté de communes Mellois en Poitou.

Finances - *Intervention de Monsieur Jérôme PELTIER*

Budgets primitifs 2024 - Budget annexe GEMAPI

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



Présentation générale

BP 2024 – Budget annexe GEMAPI – Présentation générale

Affectation des résultats - Budget annexe GEMAPI

FONCTIONNEMENT

⇒ Excédent 2023 = 911,65 €

Résultat reporté antérieur => 8 108,17 €

Résultat cumulé réel => 9 019,82 €

BP 2024 – Budget annexe GEMAPI – Présentation générale

Montant de la taxe proposée pour l'année 2024 :
498 804 €

BP 2024 – Budget annexe GEMAPI – Présentation générale

BP 2024 - BA GEMAPI- Section de fonctionnement

GEMAPI	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				BP 2024 / BP 2023	BP 2024 / CA 2023
	CA 2022	VOTE 2023	CA 2023	BP 2024		
011 - Charges à caractère général	1 200,00 €	1 200,00 €	1 200,00 €	1 200,00 €	0,00%	0,00%
012 - Charges de personnel	6 552,00 €	6 552,00 €	6 552,00 €	6 552,00 €	0,00%	0,00%
014 - Atténuation de produits	3 888,00 €	8 000,00 €	6 036,00 €	9 000,00 €	12,50%	12,50%
65 - Autres charges de gestion courante	373 678,47 €	453 989,17 €	450 756,35 €	491 071,82 €	8,17%	8,17%
TOTAL	385 318,47 €	469 741,17 €	464 544,35 €	507 823,82 €	8,11%	8,11%
	RECETTES DE FONCTIONNEMENT				BP 2024 / BP 2023	BP 2024 / CA 2023
	CA 2022	VOTE 2023		BP 2024		
002 - Excédent reporté		8 108,17 €		9 019,82 €	11,24%	11,24%
73 - Recettes fiscales	367 799,00 €	461 633,00 €	451 012,00 €	498 804,00 €	8,05%	8,05%
74 - Subventions et participations	14 444,00 €		14 444,00 €	- €		
TOTAL	382 243,00 €	469 741,17 €	465 456,00 €	507 823,82 €	8,11%	8,11%
RESULTAT	- 3 075,47 €	- €	911,65 €	- €		

44. Affectation des résultats - Budget annexe g aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

Considérant l'avis de la commission finances du 04/03/2024,

Considérant l'avis favorable du conseil d'exploitation du 20/02/2024,

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER l'affectation des résultats 2023 du budget annexe GEMAPI comme suit :**

Résultat Fonctionnement cumulé : 9 019.82 €	
Affectation Investissement (1068)	002 - Excédent antérieur reporté
	9 019.82 €

45. Montant de la taxe gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) 2024

Considérant l'avis de la commission finances du 04/03/2024,

Considérant l'avis favorable du conseil d'exploitation du 20/02/2024,

Le conseil communautaire est invité à :

- **VALIDER** le montant de la taxe GEMAPI tel que présenté.

46. Budgets primitifs 2024 – Budget annexe gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

Considérant l'avis de la commission finances du 04/03/2024,

Considérant l'avis favorable du conseil d'exploitation du 20/02/2024,

Le conseil communautaire est invité à :

- **ADOPTER** le budget annexe GEMAPI 2024 de la communauté de communes Mellois en Poitou.

RESSOURCES HUMAINES ET COMMUNICATION INTERNE

- Intervention de Madame Sylvie COUSIN

47. Modification du tableau des emplois permanents

Envoyé en préfecture le 24/04/2024
 Reçu en préfecture le 24/04/2024
 Publié le 24/04/2024
 ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE

Postes	Grades - Catégories	Temps de travail	Date d'effet
Modifications de postes (suite recrutement, évolution organigramme, etc.)			
Modifications de grades suite à recrutement			
Agent de collecte	Création	1 ETP	07/03/2024
Direction de la prévention et gestion des déchets	Agent de maîtrise principal de 1ère classe Catégorie C		
Agent de collecte	Suppression	1 ETP	07/03/2024
Direction de la prévention et gestion des déchets	Adjoint technique principal de 2ème classe Catégorie C		
Assistante de direction en chef	Création	1 ETP	07/03/2024
Direction Générale	Adjoint administratif principal de 1ère classe Catégorie C		
Assistante de direction en chef	Suppression	1 ETP	07/03/2024
Direction Générale	Rédacteur Catégorie B		

47. Modification du tableau des emplois permanents

Envoyé en préfecture le 24/04/2024
Reçu en préfecture le 24/04/2024
Publié le 24/04/2024
ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE

Modifications de grades suite renouvellement de contrat de projet			
Chargé de projet informatique Direction des systèmes d'information	Création Ingénieur Catégorie A	1 ETP	07/03/2024
Chargé de projet informatique Direction des systèmes d'information	Suppression Technicien Catégorie B	1 ETP	07/03/2024
Chargé de projet informatique Direction des systèmes d'information	Création Ingénieur Catégorie A	1 ETP	07/03/2024
Chargé de projet informatique Direction des systèmes d'information	Suppression Technicien Catégorie B	1 ETP	07/03/2024

47. Modification du tableau des emplois permanents

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



Transformation de poste			
Adjoint au chef de service	Création		
Direction de l'animation sportive	Adjoint territorial d'animation Catégorie C	1 ETP	07/03/2024
Suppression de postes			
Directrice de la communication	Suppression		
Direction de la communication	Animateur principal de 1ère classe Catégorie B	1 ETP	01/07/2024
Cheffe de service ressources	Suppression		
Direction du cycle de l'eau	Rédacteur Catégorie B	1 ETP	31/03/2024

47. Modification du tableau des emplois permanents

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER** la modification de l'effectif des emplois permanents à temps complet et non complet, conformément au présent tableau.

- *Intervention de Madame Sylvie COUSIN*

48. Modification du tableau des effectifs des emplois permanents de droit privé

Contexte

Les activités liées à l'assainissement sont désormais gérées en service public industriel et commercial (SPIC) depuis le 1er janvier 2020



Chaque départ d'un fonctionnaire entraîne une transformation du poste en contrat de droit privé

Récapitulatif de l'effectif de la DCE

Effectif DCE	Effectif avant le conseil du 07/03/2024	Effectif après le conseil du 07/03/2024
Contractuel de droit public	1	1
Fonctionnaires	12	11
Contractuels de droit privé CDI	9	10

- Intervention de Madame Sylvie COUSIN

Envoyé en préfecture le 24/04/2024
Reçu en préfecture le 24/04/2024
Publié le 24/04/2024
ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE

48. Modification du tableau des effectifs des emplois permanents de droit privé

Création du poste de droit privé

Poste	Filière – Emplois repères	Groupe de qualification	Temps de travail	Modalités de recrutement	Date d'effet
Agent d'exploitation assainissement NC Direction Cycle de l'eau	Technique – Agent d'exploitation	Groupe I	Temps complet	Contrat à durée Indéterminée	22/04/2024

- *Intervention de Madame Sylvie COUSIN*

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



48. Modification du tableau des effectifs des emplois permanents de droit privé

Le conseil communautaire est invité à :

- **AUTORISER** la création d'un emploi permanent d'agent d'exploitation au sein de la direction cycle de l'eau, sous la forme d'un contrat à durée indéterminée (CDI) selon les dispositions du code du travail et de la convention collective IDCC 2147, rémunéré selon les modalités du groupe de qualification I (agent d'exploitation – filière technique) à compter du 22 avril 2024.

Ressources humaines et communication interne

- Intervention de Madame Sylvie COUSIN

Récapitulatif du tableau des emplois permanents

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



	Grades par filière	Au 1/07/2020 (Début du mandat en cours)	Nombre total de postes avant le Conseil communautaire du 07/03/2024	Création de poste	Suppression de poste	Nombre total de postes après le Conseil communautaire du 07/03/2024
	Filière administrative	88	116	1	2	115
Cat A	Administrateur hors classe (DGS)	0	1			1
	Administrateur	1	0			0
	Directeur territorial	1	1			1
	Attaché hors classe (Dgas)	1	0			0
	Attaché principal (DGAS)	0	1			1
	Attaché principal	2	2			2
	Attaché territorial	13	24			24
Cat B	Rédacteur principal 1ère cl	3	3			3
	Rédacteur principal 2ème cl	5	3			3
	Rédacteur territorial	5	15		2	13
Cat C	Adjoint administratif principal 1ère cl	7	11	1		12
	Adjoint administratif principal 2ème cl	23	19			19
	Adjoint administratif	27	36			36
	Filière animation	68	79	1	1	79
Cat B	Animateur principal 1ère cl	2	2		1	1
	Animateur principal 2ème cl	0	0			0
	Animateur territorial	3	10			10
Cat C	Adjoint d'animation principal 1ère cl	1	6			6
	Adjoint d'animation principal 2ème cl	9	8			8
	Adjoint d'animation	53	53	1		54
	Filière culturelle	2	4	0	0	4
Cat A	Attaché de Conservation du Patrimoine	1	1			1
Cat B	Assistant de conservation du patrimoine	0	2			2
Cat C	Adjoint Territorial du Patrimoine principal 2ème cl	1	1			1

Ressources humaines et communication interne

- Intervention de Madame Sylvie COUSIN

Récapitulatif du tableau des emplois permanents

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



	Grades par filière	Au 1/07/2020 (Début du mandat en cours)	Nombre total de postes avant le Conseil communautaire du 07/03/2024	Création de poste	Suppression de poste	Nombre total de postes après le Conseil communautaire du 07/03/2024
	Filière sociale	42	40	0	0	40
Cat A	EJE classe exceptionnelle	0	0			0
	Educateur de jeunes enfants	5	6			6
Cat C	ATSEM principal 1ère cl	22	24			24
	ATSEM principal 2ème cl	9	5			5
	Agent social principal 1ère cl	1	3			3
	Agent social principal 2ème cl	4	3			3
	Agent social	1	0			0
	Filière médico-sociale	2	3	0	0	3
	Puéricultrice hors classe	0	1			1
	Puéricultrice classe supérieur	0	0			0
	Puéricultrice classe normale	0	0			0
Cat C	Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	1	1			1
	Auxiliaire de puériculture de classe normale	1	1			1
	Filière sportive	2	2	0	0	2
Cat B	Educateur des APS principal 1ère cl	1	1			1
	Educateur des APS principal 2ème cl	0	1			1
	Educateur des APS	1	0			0

Conseil communautaire - 7 mars 2024

152

Ressources humaines et communication interne

- Intervention de Madame Sylvie COUSIN

Récapitulatif du tableau des emplois permanents

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE

S²LO

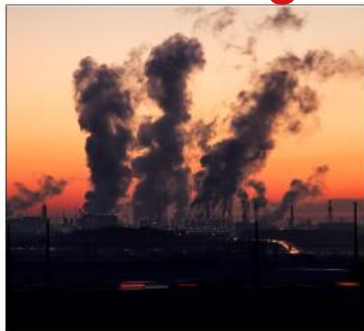
	Grades par filière	Au 1/07/2020 (Début du mandat en cours)	Nombre total de postes avant le Conseil communautaire du 07/03/2024	Création de poste	Suppression de poste	Nombre total de postes après le Conseil communautaire du 07/03/2024
	Filière technique	215	234	3	3	234
Cat A	Ingénieur en chef (DGA)	0	1			1
	Ingénieur principal (DGA)	1	0			0
	Ingénieur principal	1	3			3
	Ingénieur territorial	6	5	2		7
Cat B	Technicien principal 1ère cl	2	5			5
	Technicien principal 2ème cl	2	1			1
	Technicien territorial	1	6		2	4
Cat C	Agent de maîtrise principal	3	4	1		5
	Agent de maîtrise	6	13			13
	Adjoint technique principal 1ère cl	28	46			46
	Adjoint technique principal 2ème cl	55	49		1	48
	Adjoint technique	110	101			101
	Total emplois permanents	419	478	5	6	477
	Autres postes		0			0
	Emplois de droit privé	4	11	1		12
	Emplois fonctionnels	3	3			3
	Contrats de projets	5	9			9
	Emploi de collaborateur de cabinet	0	1			1

CLIMAT – AIR - ENERGIE

49. Stratégie du plan climat air énergie territorial (PCAET)

Rappels du PCAET

Changement climatique



Atténuer =
Éviter l'ingérable



S'adapter =
Gérer l'inévitable



La réduction des émissions
de gaz à effet de serre
(GES)



L'adaptation au
changement climatique



La sobriété énergétique



Le développement des
énergies renouvelables



La qualité de l'air

Climat

Energie

Air

49. Stratégie du plan climat air énergie territorial (PCAET)

Méthode d'élaboration de la stratégie

- **Lancement du « Laboratoire Climat »** le mardi 7 novembre : présentation du diagnostic et des enjeux, acculturation au sujet
- Thématique **agriculture et espaces naturels** le jeudi 16 novembre
- Thématique **tertiaire et industrie** le lundi 20 novembre
- Thématique **habitat et aménagement** le mardi 28 novembre
- Thématique **transport et mobilité** le 5 décembre
 - Validation des leviers priorités en COPIL du 13 décembre
- **Objectifs quantitatifs** le mercredi 10 janvier 2024
 - Validation des objectifs quantitatifs en COPIL du 2 février

Priorisation des leviers d'atténuation identifiés dans le diagnostic + nouveaux leviers d'adaptation

Climat – Air – Energie

- Intervention de Monsieur Sylvain GNEFAULT

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

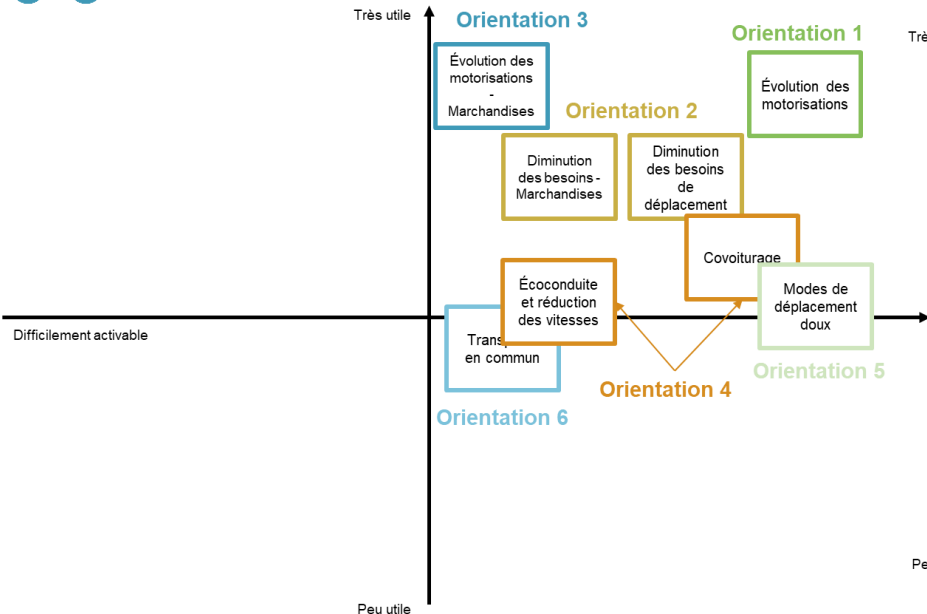
ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE

49. Stratégie du plan climat air énergie territorial (PCAET)

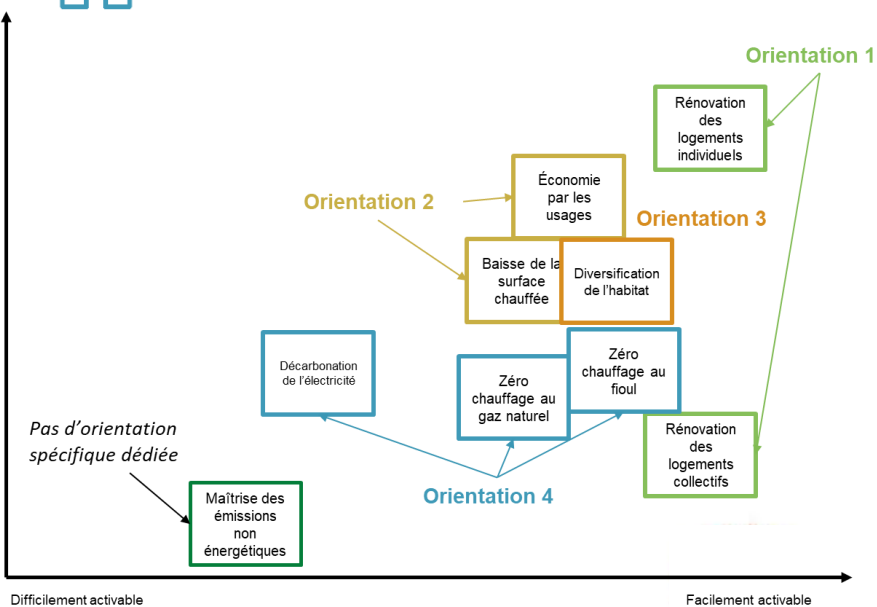
Exemple de priorisation des leviers par le Labo



Mobilités



Habitat



49. Stratégie du plan climat air énergie territorial (PCAET)

Habitat

Orientation stratégique – priorité 1

Les logements sont **renovés énergétiquement** (en priorité les logements individuels) en s'appuyant sur les nombreuses aides disponibles et un **accompagnement dédié** proposé par la collectivité (sous forme de conseil, d'appui voire de co-financement). Le **PLUi-H** garantit des exigences thermiques fortes.

Objectifs

Nombre de logements individuels renovés	5 985 (30%)
Nombre de logements collectifs renovés	420 (50%)

Objectifs ambitieux pour conformité au SRADDET : traduction dans le volet Habitat du PLUi-H

49. Stratégie du plan climat air énergie territorial (PCAET)



Habitat

Orientation stratégique – priorité 2

Une véritable **culture de la sobriété** se déploie dans la manière d'habiter le territoire : les habitudes sobres sont **encouragées et valorisées**, sans culpabilisation et avec un soin particulier dans la manière de **communiquer** à ce sujet.

Objectif

Nombre foyers concernés par les économies d'énergie par les usages (-15%)	19 000 (90%)
---	--------------

Déjà engagé au regard de l'augmentation des coûts de l'énergie

49. Stratégie du plan climat air énergie territorial (PCAET)



Habitat

Orientation stratégique – priorité 3

Les **types de logement se diversifient** et la collectivité est facilitante, notamment à travers son PLUi-H, sur le déploiement de **formes d'habitat innovantes**, dans l'optique de **réduire l'emprise foncière** individuelle.

Objectif

Surface moyenne chauffée par personne (m ²) – 40m ² par personne en 2019	37 m ²
---	-------------------

49. Stratégie du plan climat air énergie territorial (PCAET)

Habitat

Orientation stratégique – priorité 4

Les chauffages au fioul et au gaz fossile sont progressivement remplacés, notamment par des installations d'énergies renouvelables bien intégrées au bâti et aux paysages (solaire photovoltaïque pour l'électricité, pompes à chaleur, bois-énergie et solaire thermique pour les besoins en chaleur).

Objectifs

Nombre de chauffages au fioul remplacés	1 300 (50%)
Nombre de chauffages au gaz fossile remplacés	800 (50%)

49. Stratégie du plan climat air énergie territorial (PCAET)

Mobilités

Orientation stratégique – priorité 1

La part des voitures thermiques dans le parc automobile diminue, avec **l'évolution des motorisations des véhicules particuliers**, en s'appuyant sur l'accessibilité croissante des **véhicules électriques** et sur les aides disponibles. La collectivité accompagne le déploiement des installations liées (stations BioGNV, bornes de recharge électrique).

Objectif

Part de véhicules à faibles émissions (particuliers)	15%
--	-----



Accompagnement
du SIEDS

49. Stratégie du plan climat air énergie territorial (PCAET)

Mobilités

Orientation stratégique – priorité 2

Les **besoins en déplacement des particuliers diminuent** (grâce à la dynamisation des bassins de vie et au développement des services de proximité), tout comme les **besoins en déplacement pour le transport de marchandises** (via le développement des circuits courts, les changements dans les habitudes de consommation et la rationalisation logistique des livraisons).

Objectifs

Diminution des besoins de déplacements des particuliers	-10%
Diminution des besoins de déplacements des marchandises	-5%

49. Stratégie du plan climat air énergie territorial (PCAET)

Mobilités

Orientation stratégique – priorité 3

La motorisation évolue dans le secteur du transport de marchandises ; la collectivité accompagne le déploiement des installations liées (stations BioGNV, bornes de recharge électrique).

Objectif

Part de véhicules à faibles émissions (transport de marchandises)	20%
---	-----



Accompagnement
du SIEDS

49. Stratégie du plan climat air énergie territorial (PCAET)

Mobilités

Orientation stratégique – priorité 4

Les **habitudes évoluent autour de la voiture individuelle** : les déplacements réalisés sont optimisés pour réduire la consommation énergétique moyenne par kilomètre (covoiturage, écoconduite, réduction des vitesses de circulation), sans culpabilisation et avec un soin particulier sur les manières de communiquer à ce sujet. La collectivité est facilitatrice pour le développement du covoiturage.

Objectifs

Part de conducteurs pratiquant l'éco-conduite	50%
Nombre moyen de passagers par véhicule (1,4 en 2019)	2,0

49. Stratégie du plan climat air énergie territorial (PCAET)

Mobilités

Orientation stratégique – priorité 5

Les modes actifs de déplacements se développent : ils font l'objet d'aménagements et de stratégies de mobilités dédiées à la sécurité des piétons et des cyclistes, et sont rendus possibles par la dynamisation des centres-bourgs et le développement de services de proximité. Les comportements évoluent d'autant plus que la part de la voiture diminue (sentiment de sécurité renforcé)

Objectif

Gain de part modale pour les modes de déplacement actifs (6% en 2019)	8%
---	----

49. Stratégie du plan climat air énergie territorial (PCAET)

Mobilités

Orientation stratégique – priorité 6

L'offre de transports en commun se développe et couvre une surface toujours plus importante, en s'appuyant sur l'existant (minibus, bus scolaire) et en restant cohérent avec la typologie rurale du territoire.

Objectif

Gain de part modale pour les transports en commun (1% en 2019)	10%
--	-----

49. Stratégie du plan climat air énergie territorial (PCAET)



Tertiaire et industrie

Orientation stratégique – priorité 1

La consommation énergétique des **bâtiments du tertiaire** diminue grâce à leur **rénovation énergétique**, aux changements de pratiques et à la mise en place de **mesures d'économie dans les usages** énergétiques des organisations.

Objectifs

Rénovation énergétique de la surface tertiaire – Part de la surface concernée	30%
Economies par les usages (tertiaire) – Part des établissements	90%
Eclairage public – Nombre de points lumineux basse consommation et extinction partielle	100%

Déjà engagé au regard de l'augmentation des coûts de l'énergie

49. Stratégie du plan climat air énergie territorial (PCAET)



Tertiaire et industrie

Orientation stratégique – priorité 2

La consommation énergétique du **secteur industriel** diminue grâce à la mise en place de **mesures de sobriété** dans les entreprises et au développement de **l'efficacité énergétique** des processus de production.

Objectifs

Sobriété – Part d'industries concernées	90%
Efficacité énergétique – Part d'industries concernées	90%

Déjà engagé au regard de l'augmentation des coûts de l'énergie

49. Stratégie du plan climat air énergie territorial (PCAET)



Tertiaire et industrie

Orientation stratégique – priorité 3

La **réorientation des emplois et des activités** dans les secteurs “à risque” (dans lesquels des pertes ou des transformations d’emploi sont prédictibles), est anticipée. Des politiques d’accompagnement et de reconversion ciblées sont mise en place pour **faire évoluer ces emplois et les compétences associées**.

Principe
d’accompagnement des
mutations des emplois
sans objectif chiffré

49. Stratégie du plan climat air énergie territorial (PCAET)



Tertiaire et industrie

Orientation stratégique – priorité 4

Les **activités économiques de proximité** se développent et assurent la création d'emplois locaux et non délocalisables. Les principes de **l'économie circulaire** tendent à se généraliser à l'ensemble des organisations. Les organisations du tertiaire multiplient les démarches de **mutualisation** pour renforcer la **coopération** et réduire la consommation d'espace.

Objectif

Part de la surface tertiaire concernée par de la mutualisation	50%
--	-----

Objectif ambitieux pour conformité au SRADDET : traduction à venir dans le COT

49. Stratégie du plan climat air énergie territorial (PCAET)



Tertiaire et industrie

Orientation stratégique – priorité 5

Les chauffages au fioul et au gaz fossile sont progressivement remplacés pour les bâtiments tertiaires, notamment par des installations d'énergies renouvelables bien intégrées au bâti et aux paysages (solaire photovoltaïque pour l'électricité, pompes à chaleur, bois-énergie et solaire thermique pour les besoins en chaleur).

Objectifs

Nombre de chauffages au fioul remplacés	50%
Nombre de chauffages au gaz fossile remplacés	50%

Objectifs ambitieux
pour conformité au
SRADDET

49. Stratégie du plan climat air énergie territorial (PCAET)



Tertiaire et industrie

Orientation stratégique – priorité 6

Les industries remplacent progressivement leur appareil productif vers des outils alimentés par l'électricité et l'hydrogène, pour réduire la consommation d'énergie fossile.

Objectifs

Electrification et hydrogène – Diminution de la consommation fossile de l'industrie	30%
Décarbonation de l'électricité (gCO2e en moins)	20

Objectif ambitieux
pour conformité au
SRADDET

49. Stratégie du plan climat air énergie territorial (PCAET)



Agriculture

Orientation stratégique – priorité 1

La surface agricole dédiée aux **légumineuses** augmente en grande culture et dans les prairies temporaires, dans une optique de **diversification agricole**, de **durabilité** des exploitations, de développement économique local et de **relocalisation** agricole en réponse à un marché local.

Objectif

Part de la surface agricole ayant introduit des légumineuses	60% (48 000 ha)
--	-----------------

49. Stratégie du plan climat air énergie territorial (PCAET)



Agriculture

Orientation stratégique – priorité 2

La surface dédiée à l'**agroforesterie** (à faible densité d'arbres) et aux **haies** en périphérie des parcelles agricoles s'agrandit pour favoriser le **stockage de carbone** dans le sol et la **biomasse végétale**. Un plan de gestion du patrimoine bocager existant est réalisé.

Objectif

Part de la surface agricole en agroforesterie / haies	30% (28 000 ha)
---	-----------------

49. Stratégie du plan climat air énergie territorial (PCAET)



Agriculture

Orientation stratégique – priorité 3

Les **techniques sans labour** se développent sur le territoire en veillant à la sobriété de consommation des intrants de synthèse. Les **cultures intermédiaires** et les bandes enherbées se multiplient pour favoriser le stockage du carbone dans le sol et renforcer une agriculture favorable à la qualité de l'eau, à la lutte contre l'érosion des sols et au maintien de la biodiversité.

Objectifs

Cultures sans labour – Part de la surface agricole concernée	50% (40 000 ha)
Cultures intermédiaires – Part de la surface agricole concernée	70% (49 000 ha)

Avec CIVES
soutenant la
méthanisation

49. Stratégie du plan climat air énergie territorial (PCAET)



Agriculture

Orientation stratégique – priorité 4

L'utilisation des intrants de synthèse diminue au profit des biodéchets et déchets verts, et la gestion des prairies est optimisée de manière à augmenter leur capacité de stockage de carbone.

Objectifs

Diminution des intrants – Part de la surface agricole concernée	50% (35 000 ha)
Optimisation de la gestion des élevages – Part du cheptel concernée	60% (18 000 UGB)

Avec prairies
pâturées

49. Stratégie du plan climat air énergie territorial (PCAET)



Agriculture

Orientation stratégique – priorité 5

Le matériel agricole évolue vers une motorisation moins carbonée (BioGNV) et l'utilisation des effluents se développe dans cette perspective via la méthanisation, avec une vigilance particulière sur la préservation des terres dédiées à la production agricole.

Objectif

Réduction des consommations d'énergie sur site – Part des exploitations concernées	75%
--	-----

49. Stratégie du plan climat air énergie territorial (PCAET)

Production des énergies renouvelables

Orientation stratégique – éolien

Application quantitative du guide éolien et limitation du développement au repowering des parcs existants, en remplaçant les mâts existants par des mâts plus puissants de même hauteur

Objectif

Production annuelle	529 GWh (105 mâts)
---------------------	--------------------

49. Stratégie du plan climat air énergie territorial (PCAET)

Production des énergies renouvelables

Orientation stratégique – Méthanisation

Développement raisonné (au total **5 installations** sur le territoire) qui **intègre tous les déchets du territoire** et **fournit localement du BioGNV** (biogaz naturel pour véhicules) pour les transporteurs, agriculteurs et particuliers.

Objectif

Méthanisation	50 GWh (5 installations)
---------------	--------------------------

49. Stratégie du plan climat air énergie territorial (PCAET)

Production des énergies renouvelables

Orientation stratégique – photovoltaïque au sol et agrivoltaïque

- Encadrement quantitatif de **projets agrivoltaïques** de faible surface intégrés aux paysages, qui répondent aux besoins des exploitations agricoles soutenant prioritairement l'élevage
- Utiliser le potentiel foncier de zones artificialisées pour le développement du **photovoltaïque au sol** : zéro consommation de terres agricoles

Objectifs

Agrivoltaïque sur terres agricoles	98 GWh (125 ha)
Bât. agricoles toitures, serres et petites ombrières	20 GWh (100 000m ²)
Photovoltaïque au sol sur « terrains dégradés »	35 GWh (29 ha)

49. Stratégie du plan climat air énergie territorial (PCAET)

Production des énergies renouvelables

Orientation stratégique – photovoltaïque en toiture et ombrières

- Utiliser le potentiel en toiture pour le développement
- Favoriser le développement des ombrières photovoltaïques sur les surfaces de stationnement artificialisées en veillant à l'intégration paysagère

Objectifs

Photovoltaïque en toiture	7,5 GWh (75 000 m ²)
Ombrières photovoltaïques de parking	36 GWh (375 000 m ²)

49. Stratégie du plan climat air énergie territorial (PCAET)

Production des énergies renouvelables

Orientation stratégique – solaire thermique, pompes à chaleur et bois énergie

- Utiliser le potentiel en toiture pour le développement du **solaire thermique**
- **Aérothermie et géothermie, pompes à chaleur** : Mobilisation d'une partie du potentiel du territoire
- **Bois énergie** : Augmenter la production locale en veillant à la gestion durable des ressources

Objectifs

Solaire thermique	3 GWh (6 000 m ²)
Aérothermie / géothermie / PAC	40 GWh
Bois - énergie	20 GWh

Climat – Air – Energie

- Intervention de Monsieur Sylvain GNEFAULT

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE

49. Stratégie du plan climat air énergie territorial (PCAET)

Compatibilité des objectifs avec la SNBC (stratégie nationale bas carbone) et le SRADDET Nouvelle-Aquitaine

Poste d'évolution	Objectif Réglementaire 2030		Proposition Scénario 2030	
	Emissions GES	Conso. énergétique	Emissions GES	Conso. énergétique
Résidentiel	-48%	-26%	-58%	-28%
Tertiaire	-62%	-47%	-63%	-35%
Transport routier	-25%	-27%	-35%	-28%
Industrie	-37%	-32%	-52%	-30%
Agriculture	-19%	-26%	-24%	-30%
Total	-26%	-30%	-34%	-30%



Part d'EnR dans la consommation	Réglementaire	Valeur (%)
Etat des lieux 2019	33%	22%
Scénario 2030	33%	71%

Conseil communautaire – 7 mars 2024

184

Climat – Air – Energie

- Intervention de Monsieur Sylvain GNEFAULT

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE

49. Stratégie du plan climat air énergie territorial (PCAET)

Prochaine étape : construire ensemble le plan d'actions



ATELIERS OUVERTS A TOUS – 17H

- 21/03 **Sauzé-Vaussais** (centre socio-culturel)
- 03/04 **Brioux-sur-Boutonne** (salle la Boutonnaise)
- 18/04 **Celles-sur-Belle** (salle des fêtes de Saint-Médard)
- 23/05 **Lezay** (salle des fêtes)
- 05/06 **Chef-Boutonne** (salle Raymond Quiard)

Climat – Air – Energie

- Intervention de Monsieur Sylvain GNEFAULT

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

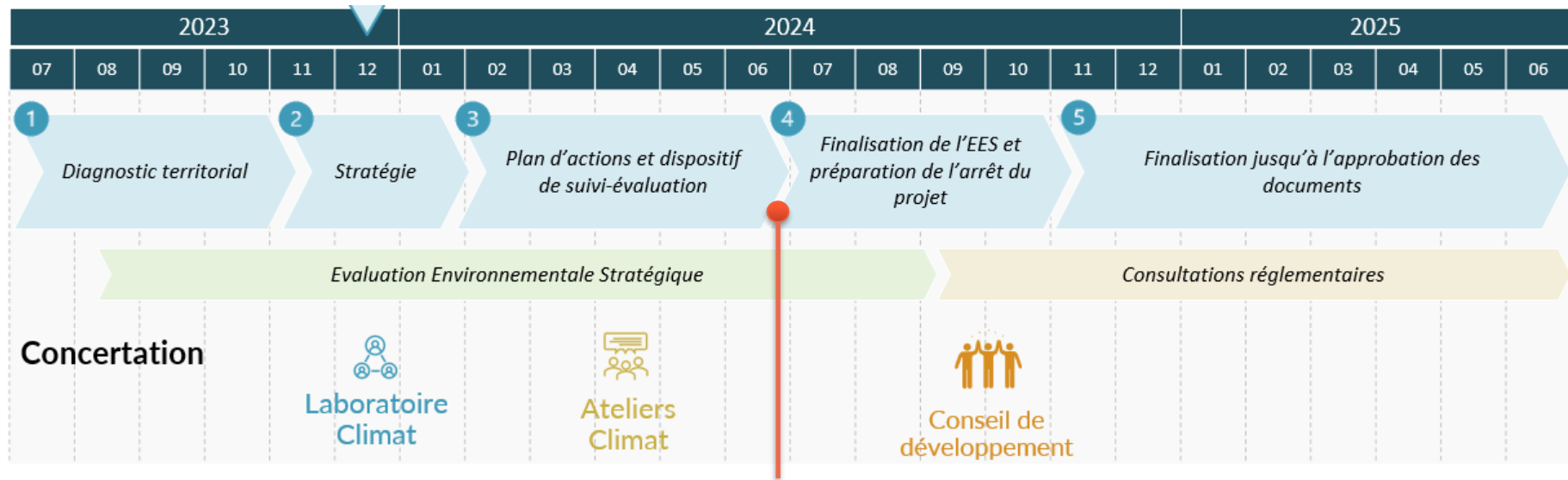
Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE

49. Stratégie du plan climat air énergie territorial (PCAET)

Calendrier du projet



Conseil communautaire – 7 mars 2024

Plan d'actions
en conseil
communautaire

49. Stratégie du plan climat air énergie territorial (PCAET)

Le conseil communautaire est invité à :

- **PRENDRE ACTE** de la fin de l'élaboration de la stratégie et des objectifs du PCAET

Conseil communautaire

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



SOLIDARITES

50. Approbation du règlement cadre sur l'attribution des subventions aux associations du pôle Solidarités

Contexte

Inadaptation du règlement cadre sur l'attribution des subventions aux associations relevant du pôle Solidarités

Proposition du comité de pilotage Solidarités

Adoption d'un règlement cadre propre aux associations du pôle Solidarités

50. Approbation du règlement cadre sur l'attribution des subventions aux associations du pôle Solidarités

Champs d'intervention des associations éligibles

Santé :

- Coordination médecin et pharmacie de garde,
- Soins spécialisés : permanence et itinérance,
- Santé mentale,
- Installation professionnels de santé : pratique coordonnée, accueil, travail conjoint et services,
- Prévention : maintien à domicile et accessibilité logement.

Insertion professionnelle et sociale :

- Accès aux droits et à la vie sociale (logement, soins, prestations sociales, accompagnement à la vie sociale, etc....),
- Accès à l'emploi,
- Information, Orientation, Formation.

Solidarités

- Intervention de Madame Sylvie C

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

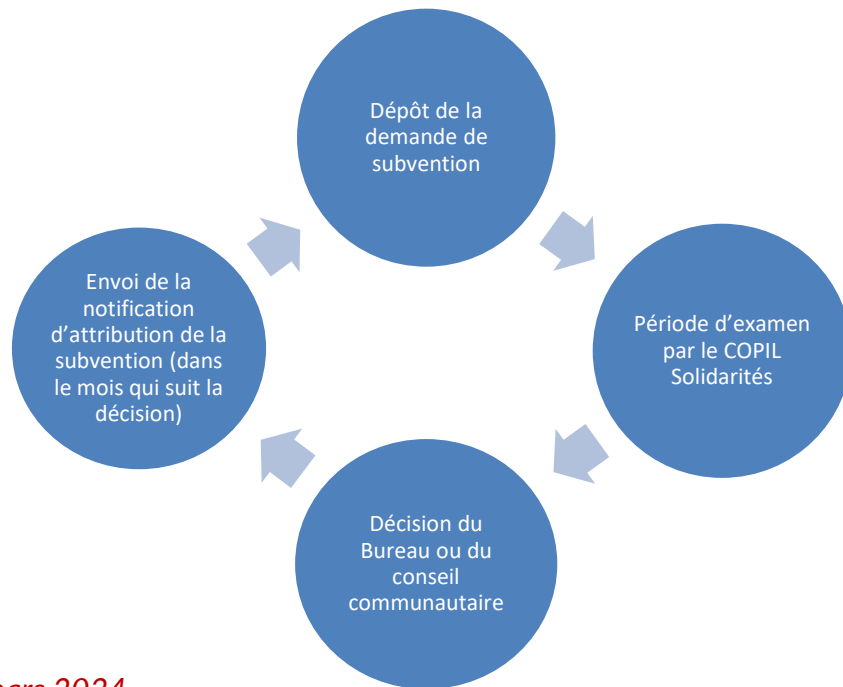
Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



50. Approbation du règlement cadre sur l'attribution des subventions aux associations du pôle Solidarités

Procédures d'examen des demandes



50. Approbation du règlement cadre sur l'attribution des subventions aux associations du pôle Solidarités

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER** l'adoption du règlement cadre pour l'attribution des subventions aux associations du pôle Solidarités ci-annexé.

EDUCATION – ENFANCE JEUNESSE

Education – Enfance jeunes

Madame Marylène PICARD

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE

SLO - Intervention

51. Actions enfance jeunesse par l' association "La Bêta-Pi" de Melle - Subvention exceptionnelle 2024

Demande d'aide financière spécifique pour la mise en place d'un Accueil Collectif de Mineurs (ACM) sur le temps des vacances scolaires 2024

➡ Permettrait à l'association de pouvoir prétendre à la prestation de service (PS) de la CAF d'un montant environ de 1 400 €

Proposition

Subvention complémentaire de 3 000 € au titre de l'année 2024

51. Actions enfance jeunesse par l' association "La Bêta-Pi" de Melle - Subvention exceptionnelle 2024

Le conseil communautaire est invité à :

- **APPROUVER** la demande de subvention exceptionnelle à l'association « La Bêta-Pi » de Melle pour un montant total de 3 000 € au titre de son ACM proposé sur l'année 2024 ;
- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention d'attribution d'une subvention exceptionnelle au titre de l'association « La Bêta-pi » pour son ACM mise en place pour l'année 2024.

PREVENTION ET GESTION DES DECHETS

Prévention et gestion des déchets

- Intervention de Monsieur Gilles CHOURRE

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



52. Mise en place de la vidéo-protection en déchèteries - Appel à manifestation d'intérêt « soutien à la protection des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) par vidéo-protection »

Contexte

Des vols, des dégradations et des incivilités constatés en déchèteries



Nécessité d'assurer la sécurité des agents, des usagers et des biens

Condition

L'exploitation de la vidéo-protection est conditionnée par l'obtention d'une autorisation préfectorale.

Prévention et gestion des déchets

- Intervention de Monsieur Gilles CHOURRE

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



52. Mise en place de la vidéo-protection en déchèteries - Appel à manifestation d'intérêt « soutien à la protection des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) par vidéo-protection »

Appel à manifestation d'intérêt

Déchèteries	Dépenses HT en €	Soutien filière DEEE HT en €
Déchèterie de Lezay	10 137,00	3 500,00
Déchèterie de Aigondigné	7 513,00	3 500,00
Déchèterie de Melle	7 699,00	3 500,00
Déchèterie de Sauzé-Vaussais	9 957,00	3 500,00
TOTAL	35 306,00	14 000,00

Les dépenses ne seront engagées qu'à réception de l'obtention des autorisations.

52. Mise en place de la vidéo-protection en déchèteries - Appel à manifestation d'intérêt « soutien à la protection des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) par vidéo-protection »

Le conseil communautaire est invité à :

- **AUTORISER** l'installation de la vidéo-protection sur les déchèteries de Sauzé-Vaussais, Aigondigné, Lezay et Melle,
- **AUTORISER** le président ou le vice-président délégué à solliciter tout financement au titre de ce projet,
- **AUTORISER** le président ou le vice-président délégué à signer tout document attenant à la présente décision.

AMENAGEMENT

Aménagement

- Intervention de Monsieur Sylvain

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



53. PLU de Brioux-sur-Boutonne - Modification n°1 - Décision relative à la non-réalisation d'une évaluation environnementale et bilan de la concertation

Objectif de la modification n°1

Réduire une zone Naturelle (N) au profit d'une zone agricole (A) au lieu-dit Virollet, sur une emprise déjà impactée par des aménagements agricoles lors de l'élaboration du PLU en vigueur, afin de corriger cet oubli et ainsi permettre à une exploitation agricole existante la construction d'un bâtiment de stockage de fourrage

Aménagement

- Intervention de Monsieur Sylvain

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



53. PLU de Brioux-sur-Boutonne - Modification n°1 - D non-réalisation d'une évaluation environnementale et bilan de la concertation

Motifs de la non-réalisation d'une évaluation environnementale

- La correction d'un oubli lors de l'élaboration du PLU approuvé le 27 juillet 2009
- La modification est compatible avec les objectifs inscrits au PADD : elle n'ouvre pas de secteur à l'urbanisation et permet d'envisager la pérennisation d'une exploitation agricole existante
- La modification n'entraîne pas la consommation d'espace naturel ayant un intérêt notable vis-à-vis de la biodiversité et n'augmente pas l'exposition des populations à des nuisances ou des pollutions



Avis conforme de la MRAe

Aménagement

- Intervention de Monsieur Sylvain

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



53. Plan local d'urbanisme (PLU) de Brioux-sur-Boutonne - Modification n°1 - Décision relative à la non-réalisation d'une évaluation environnementale et bilan de la concertation

Concertation

- Publication d'informations sur les sites internet de la communauté de communes Mellois en Poitou et de la Commune de Brioux-sur-Boutonne
- Dossier et registre d'observation consultable au siège de la communauté de communes et en mairie de Brioux-sur-Boutonne

Bilan de la concertation

Aucune observation

Aménagement

- Intervention de Monsieur Sylvain

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



53. Plan local d'urbanisme (PLU) de Brioux-sur-Boutonne - Modification n°1 - Décision relative à la non-réalisation d'une évaluation environnementale et bilan de la concertation

Le conseil communautaire est invité à :

- **CONFIRMER** la décision de ne pas procéder à une évaluation environnementale de la procédure de modification n°1 du PLU de Brioux-sur-Boutonne.
- **APPROUVER** le bilan de la concertation présenté et annexé à la présente délibération.

Aménagement

- Intervention de Monsieur Sylvain

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



54. PLU de Brioux-sur-Boutonne - Révision allégée n°1 - Décision relative à la non-réalisation d'une évaluation environnementale, arrêt du projet de révision allégée et bilan de la concertation

Objectif de la révision allégée n°1

Réduction, au lieu-dit Vezançais, une zone N au profit d'une zone Af, afin de permettre à une exploitation agricole existante de construire de nouveaux bâtiments pour stocker du matériel agricole et du fourrage

Aménagement

- Intervention de Monsieur Sylvain

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



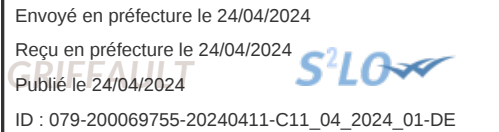
54. PLU de Brioux-sur-Boutonne - Révision allégée n°1 - Décision relative à la non-réalisation d'une évaluation environnementale, arrêt du projet de révision allégée et bilan de la concertation

Motifs de la non-réalisation d'une évaluation environnementale

- La modification est compatible avec les objectifs inscrits au PADD : elle n'ouvre pas de secteur à l'urbanisation et permet d'envisager la pérennisation d'une exploitation agricole existante
- La modification n'entraîne pas la consommation d'espace naturel ayant un intérêt notable vis-à-vis de la biodiversité et n'augmente pas l'exposition des populations à des nuisances ou des pollutions

 Avis conforme de la MRAe

Aménagement - Intervention de Monsieur Sylvain



54. PLU de Brioux-sur-Boutonne - Révision allégée n°1 - Décision relative à la non-réalisation d'une évaluation environnementale, arrêt du projet de révision allégée et bilan de la concertation

Concertation

- Publication d'informations sur les sites internet de la communauté de communes Mellois en Poitou et de la Commune de Brioux-sur-Boutonne
- Dossier et registre d'observation consultable au siège de la communauté de communes et en mairie de Brioux-sur-Boutonne

Bilan de la concertation

Aucune observation

Aménagement - Intervention de Monsieur Sylvain

Envoyé en préfecture le 24/04/2024
Reçu en préfecture le 24/04/2024
Publié le 24/04/2024
ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE

54. PLU de Brioux-sur-Boutonne - Révision allégée n°1 - Décision relative à la non-réalisation d'une évaluation environnementale, arrêt du projet de révision allégée et bilan de la concertation

Projet de révision allégée n°1 prêt à être arrêté et être soumis pour avis

- Aux personnes publiques associées (PPA) pour la réunion d'examen conjoint
- A la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels et Agricoles (CDPENAF)
- A enquête publique

Aménagement

- Intervention de Monsieur Sylvain

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



54. PLU de Brioux-sur-Boutonne - Révision allégée n°1 - Décision de réalisation d'une évaluation environnementale, arrêt du projet de révision allégée et bilan de la concertation

Le conseil communautaire est invité à :

- **CONFIRMER** la décision de ne pas procéder à une évaluation environnementale de la procédure de Révision Allégée n°1 du PLU de Brioux-sur-Boutonne ;
- **APPROUVER** le bilan de la concertation présenté et annexé à la présente délibération ;
- **ARRÊTER** le projet de PLU révisé, tel qu'il est annexé à la présente délibération ;
- **INFORMER** que le projet de plan local d'urbanisme révisé sera soumis :
 - aux avis des Personnes Publiques Associées (PPA) lors d'une réunion d'examen conjoint, conformément à l'article L151-34 du code de l'urbanisme,
 - à la commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF),
 - à une enquête publique.

Aménagement

- Intervention de Monsieur Sylvain

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



55. PLU de Brioux-sur-Boutonne - Révision allégée n°2 - Décision relative à la non-réalisation d'une évaluation environnementale, arrêt du projet de révision allégée et bilan de la concertation

Objectif de la révision allégée n°2

Adaptation du zonage, au lieu-dit Buisson Cadet, sur le site d'une ancienne exploitation agricole désaffectée, en créant un Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limitée (STECAL) permettant le réemploi des bâtiments existants par un artisan et en définissant un zonage adapté sur la maison attenante

Aménagement

- Intervention de Monsieur Sylvain

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



55. PLU de Brioux-sur-Boutonne - Révision allégée n°2 - Décision relative à la non-réalisation d'une évaluation environnementale, arrêt du projet de révision allégée et bilan de la concertation

Motifs de la non-réalisation d'une évaluation environnementale

- La modification est compatible avec les objectifs inscrits au PADD : elle n'ouvre pas de secteur à l'urbanisation et permet d'envisager la pérennisation d'une exploitation agricole existante
- La modification n'entraîne pas la consommation d'espace naturel ayant un intérêt notable vis-à-vis de la biodiversité et n'augmente pas l'exposition des populations à des nuisances ou des pollutions

 Avis conforme de la MRAe

Aménagement - Intervention de Monsieur Sylvain

Envoyé en préfecture le 24/04/2024
Reçu en préfecture le 24/04/2024
Publié le 24/04/2024
ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE

55. PLU de Brioux-sur-Boutonne - Révision allégée n°2 - Décision relative à la non-réalisation d'une évaluation environnementale, arrêt du projet de révision allégée et bilan de la concertation

Concertation

- Publication d'informations sur les sites internet de la communauté de communes Mellois en Poitou et de la Commune de Brioux-sur-Boutonne
- Dossier et registre d'observation consultable au siège de la communauté de communes et en mairie de Brioux-sur-Boutonne

Bilan de la concertation

Aucune observation

Aménagement - Intervention de Monsieur Sylvain

Envoyé en préfecture le 24/04/2024
Reçu en préfecture le 24/04/2024
Publié le 24/04/2024
ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE

55. PLU de Brioux-sur-Boutonne - Révision allégée n°2 - Décision relative à la non-réalisation d'une évaluation environnementale, arrêt du projet de révision allégée et bilan de la concertation

Projet de révision allégée n°2 prêt à être arrêté et être soumis pour avis

- Aux personnes publiques associées (PPA) pour la réunion d'examen conjoint
- A la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels et Agricoles (CDPENAF)
- A enquête publique

Aménagement

- Intervention de Monsieur Sylvain

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



55. PLU de Brioux-sur-Boutonne - Révision allégée n°2 - Décision de réalisation d'une évaluation environnementale, arrêt du projet de révision allégée et bilan de la concertation

Le conseil communautaire est invité à :

- **CONFIRMER** la décision de ne pas procéder à une évaluation environnementale de la procédure de Révision Allégée n°2 du PLU de Brioux-sur-Boutonne ;
- **APPROUVER** le bilan de la concertation présenté et annexé à la présente délibération ;
- **ARRÊTER** le projet de PLU révisé, tel qu'il est annexé à la présente délibération ;
- **INFORMER** que le projet de plan local d'urbanisme révisé sera soumis :
 - aux avis des Personnes Publiques Associées (PPA) lors d'une réunion d'examen conjoint, conformément à l'article L151-34 du code de l'urbanisme,
 - à la commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF),
 - à une enquête publique.

QUESTIONS DIVERSES

Questions diverses - Intervention de Monsieur Fabrice MULLOT

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE

Agenda des réunions

- Jeudi le 14 mars 2024 - Conférence des maires – Salle des fêtes à Limalonges
- Jeudi le 28 mars 2024 – Bureau communautaire - Salle de la Béronne, Les Arcades à Melle
- Jeudi le 4 avril 2024 - Conférence des maires – Lieu à définir
- Jeudi le 11 avril 2024 – Conseil communautaire – Salle des fêtes à Lezay

Envoyé en préfecture le 24/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le 24/04/2024

ID : 079-200069755-20240411-C11_04_2024_01-DE



Merci pour votre attention

*2 place de Strasbourg
79500 MELLE*

T 05 49 290 290

accueil@melloisenpoitou.fr

www.melloisenpoitou.fr

